

600
600

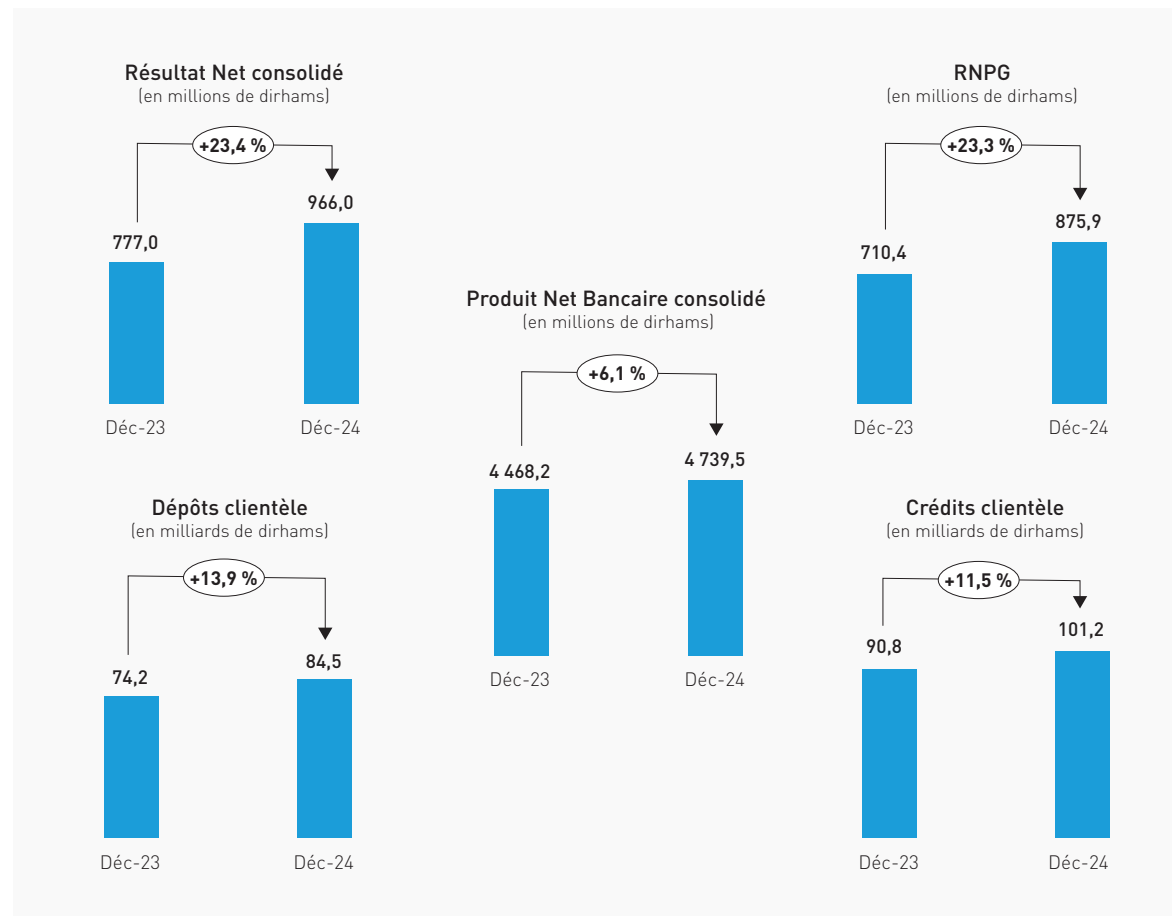
400
400

RÉSULTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2024

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2024 DU GROUPE CIH BANK

Sous la présidence de M. Lotfi SEKKAT, le Conseil d'Administration de CIH BANK s'est réuni en ses deux séances, le mercredi 26 février 2025 et le mardi 11 mars 2025, afin d'examiner l'activité ainsi que les résultats sociaux et consolidés arrêtés au 31 décembre 2024, en plus des divers points inscrits à son ordre du jour.


966,0 MDH
+24,3%

Résultat Net consolidé

875,9 MDH
+23,3%

RNP

4 739,5 MDH
+6,1%

PNB Consolidé

+13,9%
 Dépôts clientèle

+11,5%
 Crédits clientèle

RÉSULTATS COMMERCIAUX (CHIFFRES CONSOLIDÉS)
• Dépôts clientèle

Les dépôts clientèle ont connu une collecte nette de 10,3 milliards de dirhams, marquant une progression de +13,9 % par rapport à décembre 2023. Ils s'élèvent à 84,5 milliards de dirhams contre 74,2 milliards de dirhams une année auparavant. Sur base individuelle, ces dépôts sont principalement répartis entre CIH BANK, qui représente 73,6 milliards de dirhams, et UMNIA BANK avec 6,3 milliards de dirhams. Les dépôts à vue constituent 84 % du total des dépôts clientèle à fin décembre 2024 en progression de 14,9 % contribuant davantage à l'optimisation des coûts des ressources.

• Crédits clientèle

Les encours crédits consolidés ont progressé de +11,5 % par rapport à décembre 2023, atteignant 101,2 milliards de dirhams. Sur une base individuelle, les crédits de CIH BANK s'établissent à 75,8 milliards de dirhams, tandis que SOFAC et UMNIA BANK y contribuent respectivement à hauteur de 16,5 et 8,8 milliards de dirhams.

Le total du bilan consolidé a atteint 141,0 milliards de dirhams, en hausse de 12,4 % par rapport à décembre 2023.

• Indicateurs Résultats

À fin décembre 2024, le Produit Net Bancaire (PNB) consolidé s'établit à 4 739,5 millions de dirhams, enregistrant une croissance de 6,1 % par rapport à décembre 2023. Cette progression est principalement portée par celle de la marge nette d'intérêt, qui s'améliore de 6,8 %, ainsi que par la hausse de 17,9 % de la marge nette sur commissions. La structure du Produit Net Bancaire demeure stable, avec une contribution de 63 % pour la marge d'intérêt nette, 9 % pour la marge nette des commissions et 21 % pour l'activité de marché. En Social, CIH BANK affiche un PNB de 3 822,7 millions de dirhams, en progression de 3,3 % par rapport à l'année précédente.

Tout en maintenant une politique prudente en matière de gestion des risques, le coût du risque consolidé baisse de 16,3 % s'établissant à 1 071,6 millions de dirhams, contre 1 280,6 millions à fin 2023. Ainsi, le taux du coût du risque ressort à 0,85 %, contre 1,15 % à fin décembre 2023. En social, le taux du coût du risque s'établit à 0,94 % à fin 2024 en amélioration par rapport à fin 2023 qui affichait un taux de 1,11 %.

Le résultat net consolidé enregistre une progression de 24,3 %, s'établissant à 966,0 millions de dirhams à fin décembre 2024, contre 777,0 millions de dirhams à fin décembre 2023. Le Résultat Net Part

du Groupe progresse de 23,3 % et atteint 875,9 millions de dirhams. En social, le résultat net s'élève à 750,0 millions de dirhams, marquant une croissance de 21 % par rapport à 620,0 millions de dirhams de l'année précédente.

Ces performances témoignent de la solidité des fondamentaux du Groupe ainsi que sa capacité d'adaptation et d'innovation digitale, permettant une croissance soutenue et une création de valeur durable, tout en optimisant la gestion des risques.

FAITS MARQUANTS

Le Groupe CIH BANK a poursuivi sa stratégie de développement en élargissant ses activités de financement de l'économie tout en mettant l'accent sur l'inclusion financière et en consolidant son positionnement en tant que Banque Digitale. Cette dynamique s'est traduite par un renforcement de la proximité avec sa clientèle, notamment à travers l'ouverture de 19 nouvelles agences et l'installation de 228 guichets automatiques supplémentaires. Ainsi, le groupe compte désormais 427 agences et 1 072 GAB.

Les partenariats stratégiques établis par les entités du Groupe contribuent à améliorer l'accessibilité des services et à offrir un accompagnement personnalisé aux clients. Ces partenariats favorisent également l'innovation, permettent une expérience client optimisée et axée sur le digital. Ce développement continu est soutenu par une politique de sécurité des systèmes d'information aux meilleurs standards internationaux.

Dans le cadre de l'accompagnement du développement de l'activité et du renforcement des fonds propres, le Groupe CIH BANK a augmenté son capital en numéraire de 350 millions de dirhams et a procédé à des émissions obligataires subordonnées de 1 milliard de dirhams pour CIH BANK et de 250 millions de dirhams pour SOFAC.

DÉCISION DU CONSEIL

À l'issue de la présentation des résultats annuels et après avoir pris connaissance des rapports des Comités d'Audit et des Risques ainsi que des rapports des Commissaires aux Comptes, le Conseil d'Administration a validé les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2024. Il a également décidé de soumettre à l'Assemblée Générale la proposition de distribution d'un dividende de 14 DH par action. Enfin, le Conseil d'Administration tient à féliciter l'ensemble des équipes du Groupe CIH BANK pour leur dévouement et leur mobilisation en faveur des clients et de toutes les parties prenantes.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31/12/2024

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les états financiers consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

Pour établir et publier les présents états financiers consolidés, le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier applique :

- Les dispositions du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) publié en date du 08 octobre 2007 ;
- Le référentiel de l'IASB (International Accounting Standards Board), qui comprend :
 - Les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs annexes et guides d'application ;
 - Les interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) et SIC (Standards Interpretation Committee).

NORMES, PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

BASES D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base des conventions de la juste valeur et du coût historique :

- Juste valeur : pour les actifs financiers à la juste valeur par résultat, les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres et les instruments dérivés.
- Coût : pour les autres actifs financiers tels que les prêts et créances et les dettes
- Coût : pour les autres actifs et passifs non financiers.

BASES DE PRÉSENTATION

Les états financiers du Groupe sont présentés en retenant le modèle IFRS préconisé par Bank Al Maghrib au niveau du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur. Certaines catégories d'actifs telles que les terrains et constructions sont évaluées à la juste valeur.

Les coûts d'emprunts relatifs aux capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période de construction ou d'acquisition, sont intégrés dans le coût historique lorsque les actifs concernés sont éligibles selon la norme IAS 23 « coûts d'emprunts ».

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés. Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants.

- Immeubles et constructions Exploitation :

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30
Catégorie C	Étanchéité, électricité, pré-cablage	15
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût amorti qui correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeurs.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément aux options offertes par la norme IAS 40, Avant l'exercice 2022, les immeubles de placement étaient comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. A partir du 01.01.2022, les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur selon la norme IAS 40, l'impact du changement de méthode réalisé a été comptabilisé en capitaux propres pour un montant global de 266 985 KMAD.

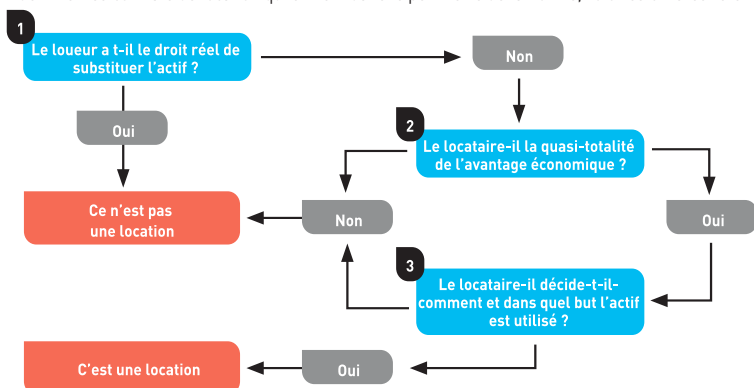
CONTRATS DE LOCATION

La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location simple et de financement, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif est enregistrée au compte de résultat sur la ligne « Charges des autres activités » ainsi que la charge d'intérêt sur la dette.

Options retenues :

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

Durée retenue : La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

TEST DE DÉPRÉCIATION ET PERTES DE VALEUR DES ACTIFS

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Les Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice (UGT) de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu à la valeur du goodwill au bilan. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leurs valeurs comptables.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une période de 5 ans et le calcul d'une valeur terminale. Le calcul de cette valeur est effectué via la projection du cash flow normatif à l'infini. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré du capital.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- **Niveau 1 :** justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs. Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.
- **Niveau 2 :** justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables ;
- **Niveau 3 :** justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS 9 « Instruments financiers », remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » dès le 1^{er} janvier 2018. Elle modifie en profondeur les règles actuelles de classement et d'évaluation des instruments financiers, ainsi que le modèle de dépréciation applicables à ces actifs. Elle aligne également davantage la comptabilité de couverture et la gestion des risques des entreprises.

Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

- **La réduction du nombre de catégories d'actifs :** trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;
- **La classification selon deux critères :** le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés.

Liens entre le classement sous IAS 39 et le classement sous IFRS 9 :

Avant : IAS 39 5 catégories	Désormais, deux critères déterminent la classification pour les prêts et les titres de dette	Après : IFRS 9 3 catégories
Prêt et Créances (L&R)	Critère 1 : Analyse du modèle de gestion	Coût Amorti
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance (HTM)		Juste valeur par OCI • Recyclables • Non recyclables
Actifs financiers disponibles à la vente (AFS)	Critère 2 : Analyse des caractéristiques du contrat	Juste valeur par résultat
Actifs financiers détenus à des fins de transaction (HFT)		
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option (JVRO)		

Le premier critère vise à comprendre la manière dont sont gérés, par le métier, les actifs au niveau du portefeuille. Le modèle de gestion correspond à la stratégie de gestion définie par le management.

L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

		Modèle de gestion		
		Collecte	Collecte et vente	Autre / Vente
Test SPPI*	Satisfaisant	Coût amorti	juste valeur par OCI recyclables	Juste valeur par résultat
	Non Satisfaisant	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

(*) Le test SPPI permet d'analyser les caractéristiques des flux de trésorerie d'un contrat/produit et d'apprécier (au regard des dispositions de la norme) si ceux-ci sont composés uniquement du remboursement du principal et d'intérêts sur le principal restant dû.

La grille d'analyse du modèle de gestion, grille dédiée à la première application de la norme IFRS 9, permet de documenter le modèle de gestion, selon les critères IFRS 9, en considérant notamment les axes suivants :

- Description de la nature d'activité de chaque portefeuille : stratégie, intention de gestion, catégories d'instruments utilisés ;
- Analyse des opérations de cession ;
- Analyse des indicateurs de performance de l'activité. Cette grille d'analyse est renseignée par portefeuilles homogènes.

Dépréciation des actifs sous IFRS 9

Le modèle de dépréciation prévoit d'une part, l'anticipation des pertes en se basant sur les pertes attendues (ECL) et d'autre part, la prise en compte de prévisions macro-économiques dans la détermination des paramètres de risque (Forward looking).

Le périmètre d'application du modèle de dépréciation d'IFRS 9 concerne l'ensemble des prêts et des créances de la banque (Bilan et Hors Bilan) comptabilisés au coût amorti. Ainsi, le périmètre d'application de la norme IFRS 9 pour le CIH concerne :

- Les créances envers la clientèle
- Les créances envers les établissements bancaires
- Le portefeuille titres

S'agissant des créances à la clientèle, celles-ci sont définies selon une segmentation reposant sur la cartographie risques de crédit arrêtée par la banque. Elle est déclinée par typologie d'activité : Banque des Particuliers et des Professionnels (BPP), Banque de l'Immobilier (BI) et Banque de l'Entreprise (BE).

L'apport structurant de la norme IFRS 9 induit de nouvelles règles de provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues, et ce dès l'origination du crédit. Cette nouvelle approche apporte une complexité qui consiste en l'estimation des pertes attendues « Expected Credit Loss » (ECL), calculées dans le cadre du provisionnement pour chacune des 3 phases de la vie de l'instrument.

IAS 39		• Dépréciation des octroi • Nouveaux paramètres dans le calcul des provisions	IFRS 9	
Sains	Provisions sectorielles	<ul style="list-style-type: none"> Calcul de provisions pour les non-sensibles (sains) ECL (Expected Credit Loss) "Point in Time" (Sur les données récentes) contrairement aux exigences balaisées ("Through the cycle") plus de volatilité sur les provisions Approche "Forward looking" : intégration de projection macro-économique future La nécessité de "monitorer" la qualité de crédit durant toute la vie des contrats 	Risque à l'origine	ECL 1 an
Sensibles	EL comptables à maturité (Provisions collectives/filières)		Risque détérioré de manière significative	ECL à maturité
En défaut	Pertes à maturité (Provisions individuelles affectées)		En défaut	Pertes à maturité (Provisions individuelles affectées) inchangé

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

- Bucket 1** (Encours pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait dans une période de 12 mois après la clôture comptable.
- Bucket 2** (Encours pour lesquels le risque de crédit a augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait sur la maturité du crédit.
- Bucket 3** (Encours des crédits douteux ou litigieux ou créances en défaut) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie résiduelle de l'actif financier.

DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS OU DE PASSIFS FINANCIERS

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers : présentation » est sorti du bilan en tout ou en partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

Le Groupe décomptabilise un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, est annulée ou est arrivée à expiration.

DETTES

Les dettes émises par le Groupe sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nets des frais de transactions. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrées au bilan en Dettes envers les établissements de crédits, en Dettes envers la clientèle ou en Dettes représentées par un titre.

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements. Ces titres intègrent les opérations de pension, matérialisée par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les titres de créances émis comprennent les dettes représentées par des titres cessibles émis par le Groupe CIH (certificats de dépôt, obligations, Bons HBM...), à l'exception des bons de caisse et des dettes subordonnées.

Les dettes subordonnées comprennent les dettes émises par le Groupe CIH (tels que les emprunts obligataires subordonnés). Le remboursement desdits emprunts subordonnés, en cas de liquidation, ne peut intervenir qu'après le désintéressement de tous les autres créanciers.

COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe CIH mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

- une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;

ou

- une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
 - il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;

ou

- le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le Groupe CIH offre un certain nombre d'avantages à ses employés et portant essentiellement sur les éléments suivants :

- prime de fin de carrière ;
- prime d'ancienneté ;
- indemnité de départ à la retraite anticipé.

Régimes à prestations définies

L'engagement porte sur un montant ou niveau de prestations prédéfini.

La méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour les régimes à prestations définies. Cette méthode permet d'imputer, au compte de résultat, le coût de la prestation sur la durée d'activité prévue du salarié.

La méthode dite « corridor » a été supprimée à partir du 1er janvier 2013 avec l'obligation de reconnaître les écarts actuariels en capitaux propres (autres éléments du résultat global) et avec l'application d'une table de mortalité prospective.

Régimes à cotisations définies

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le montant est comptabilisé en charge de l'exercice. L'obligation du Groupe CIH se limite à payer le montant que le groupe a accepté de verser aux organismes de prévoyance sociale pour le compte des salariés.

Indemnités de départ à la retraite anticipé

Une provision pour indemnités de fin de contrat de travail doit être comptabilisée dans le seul cas où le Groupe est fermement engagé à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail dans le cadre d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Le CIH doit avoir un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Principales hypothèses retenues	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages long terme	
	31-Déc-24	31-Déc-23	31-Déc-24	31-Déc-23
Hypothèses (moyennes pondérées)	-	-	-	-
Taux d'actualisation	4,2 %	5,00 %	4,3 %	5,00 %
Taux d'augmentation des salaires	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %
Rendement attendu à long terme des actifs	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires :	-	-	-	-
- Actifs	2 685	2 474	2 685	2 474
- Retraités	-	-	-	-
Composition de l'actif de régime	-	-	-	-

Le passif résultant des avantages au personnel est égal à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés. Ce calcul prend en compte les hypothèses actuarielles et démographiques. Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation est celui des bons de trésors augmenté d'un spread de risque situé entre 1,0% et 1,5%. Les bons de trésors retenus sont ceux qui ont une échéance équivalente à l'échéance moyenne du passif résultant des avantages au personnel. Ainsi, pour les indemnités de départ et l'ancienneté, les maturités respectives suivantes ont été retenues : 15 ans et 7 ans.

IMPÔTS DIFFÉRÉS

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill. Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

IFRIC 23

IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » est une interprétation qui précise la manière dont les risques liés aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels.

Elle clarifie les dispositions d'IAS 12 « Impôt sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

IFRIC 23 donne le choix aux entreprises d'appliquer la norme, pour la première fois au 1^{er} janvier 2019, selon l'une des deux approches suivantes :

- Approche totalement rétrospective selon la norme IAS 8, si une entité peut le faire sans avoir recours à des connaissances a posteriori ;
- Approche partiellement rétrospective, avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application dans le RAN ou dans d'autres éléments appropriés des capitaux propres du bilan d'ouverture ;

Le Groupe CIH a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction », IAS 18 « Produits des activités ordinaires », ainsi que toutes les interprétations liées IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle », IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers », IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients » et SIC 31 « Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité ».

Pour la première application de la norme IFRS 15, CIH BANK a choisi la méthode rétrospective modifiée sans comparatif au niveau de l'exercice 2017.

L'application de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

Les passifs éventuels, hors regroupement d'entreprises ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est obligatoire lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

PRODUITS NETS DE COMMISSIONS

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunèrent des services continus, telles certaines commissions et frais de dossiers relatifs à l'octroi de crédit, sont en principe étalés en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunèrent des services ponctuels, telles les commissions relatives aux droits de garde sur titres en dépôt, ou les commissions sur gestions de titres, sont intégralement enregistrées en résultat, quand la prestation est réalisée, au niveau de la rubrique Produits de commissions- Prestation de services et autres.

Compte tenu de l'impact non significatif des commissions, la banque n'a pas procédé à leur étalement.

FRAIS DE PERSONNEL

La rubrique « frais de personnel » comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment les rémunérations du personnel, les provisions au titre des avantages à long terme et indemnités de départ, ainsi que les charges sociales y afférentes.

COÛT DU RISQUE

La rubrique « coût du risque » comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations pour risques de contrepartie et provisions pour litiges. Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

RÉSULTAT DES AUTRES ACTIVITÉS

Produits des autres activités

Il s'agit des produits provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des produits des opérations de location-financement, d'exploitation directe générés par les unités hôtelières du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier, des produits sur opérations de promotion immobilière et des produits liés aux immeubles de placements (reprises de dépréciation, variations de valeur positives et autres produits).

Charges des autres activités

Il s'agit des charges provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des charges des opérations de location-financement, des activités hôtelières des filiales, des charges sur opérations de promotion immobilière et des charges liées aux immeubles de placements (dotations aux amortissements, variations de valeur négatives et autres charges).

IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôt de l'exercice correspond à la somme des deux composantes suivantes : impôt exigible et impôt différé. L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (récupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice. La charge (ou le produit) d'impôt différé correspond aux montants d'impôts sur le résultat payables (ou recouvrables) au cours de périodes futures au titre de différences temporelles imposables (ou déductibles).

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions éventuelles d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Afin d'élaborer le tableau des flux de trésorerie, la trésorerie est l'équivalent de trésorerie comprennent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels du Crédit Immobilier et Hôtelier et de toutes les entités sur lesquelles il exerce un contrôle ou une influence notable.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements eu égard du pouvoir détenu.

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- Le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ;
- ou
- Le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 30 mars et au 30 septembre.

Une liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie en annexe.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le Groupe retient la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprise. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « Goodwill ».

GOODWILL

Le goodwill ou « écart d'acquisition » représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise.

Le goodwill est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat, et ce après revue et ré-estimation de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Lors de la cession d'une filiale, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1^{er} janvier 2007, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains. Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2007 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1^{er} janvier 2007 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

RECOURS À DES ESTIMATIONS

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers et lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des dépréciations d'actifs et des provisions.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Provisions pour dépréciation des créances clients ;
- Goodwill ;
- Provisions pour risques et charges ;
- Avantages au personnel.

OPÉRATIONS DE TITRISATION

La titrisation est une technique financière permettant à un établissement de crédit de vendre ses créances en les transformant en titres liquides et négociables. L'établissement cédant, vend un lot de créances à une structure "Entité Structurée" : le Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT).

Le FPCT émet des parts représentatives de ces créances. Ces parts sont placées auprès d'investisseurs. Les créances s'amortissent, et les flux ainsi générés, intérêt comme capital, sont rétrocédés au FPCT par le recouvreur. Les sommes ainsi versées sont affectées au remboursement et à la rémunération des parts.

Le Fonds est couvert contre les risques de défaillance des débiteurs par un ensemble de garanties et de sûretés telles que les sûretés réelles attachées aux créances, la constitution du Fonds de réserve, l'émission de la part résiduelle et enfin les avances techniques.

La Titrisation est une technique financière qui offre plusieurs avantages et opportunités dans des conditions normales du marché et des banques.

En effet, la Titrisation est un moyen efficace pour essentiellement :

1. Augmenter la capacité de financement d'un établissement : La Titrisation est un moyen qui permet d'alléger le bilan et de réaliser une économie en fonds propres pour le CIH. C'est une alternative efficace à l'augmentation du capital et au financement obligataire.
2. Gérer les risques de crédit, de liquidité et de taux ;
3. Profiter des opportunités que le marché offre et améliorer ainsi la rentabilité de la banque.

Le CIH a initié la création du premier fonds de titrisation au Maroc permettant d'externaliser le risque de crédit et de ne conserver que les avantages y afférents. Le premier FPCT a été émis par le CIH en avril 2002, portant sur un montant de 500 millions de dirhams, le deuxième Fonds a été émis en juin 2003, portant sur un montant de 1 000 millions de dirhams, le troisième fonds a été émis en décembre 2008 portant sur 1 500 millions de dirhams et le quatrième fonds a été émis en avril 2014 portant sur un montant de 1 200 millions de dirhams.

En normes IFRS, les Fonds de Placement Collectifs en Titrisation constituent des entités structurées au sens des dispositions de l'IFRS 10, et à ce titre font l'objet d'une consolidation.

SECTEURS OPÉRATIONNELS

La norme IFRS 8 préconise aux entités de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités auxquelles elles se livrent et les environnements économiques dans lesquelles elles opèrent. Les secteurs opérationnels du Groupe CIH comprennent :

- L'activité banque ;
- L'activité de crédit-bail et de crédit à la consommation (activité portée essentiellement par les filiales SOFAC ;
- Autres activités : hôtellerie, courtage en assurance, etc.

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

PARTIE I : GOUVERNANCE ET GESTION DES RISQUES AU SEIN DU CIH

Le dispositif de gestion des risques de CIH BANK s'inscrit dans le cadre du respect des dispositions réglementaires émises en la matière par le régulateur ainsi que sur une veille permanente en matière de bonnes pratiques de gestion des risques.

I. GOUVERNANCE DES RISQUES

Le système de gouvernance des risques adopté par CIH BANK s'inscrit dans le respect des dispositions émises en la matière par Bank Al-Maghrib, notamment les circulaires et directives portant sur le contrôle interne et sur la bonne Gouvernance des établissements de crédit :

Rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable en dernier ressort de la solidité financière de CIH BANK. Il arrête les orientations stratégiques de la banque et assure la surveillance de la gestion de ses activités.

Il approuve, sur proposition du Président Directeur Général, la stratégie globale de CIH BANK et sa politique de gestion des risques.

Il s'assure de la mise en œuvre, par le Président Directeur Général, d'un système de mesure, de maîtrise, de surveillance et de contrôle des risques et valide les limites globales d'expositions aux risques fixées par la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration est tenu régulièrement informé des expositions aux risques de CIH BANK à travers, notamment, le Comité des Risques et le Comité d'Audit.

Rôle de la direction générale

La Direction Générale est responsable de la mise en œuvre de la stratégie risque fixée par le Conseil d'Administration. Elle décline cette stratégie en politique et limites et veille à leur application dans les processus de gestion et d'allocation des fonds propres.

La Direction Générale définit les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes structures impliquées dans la gestion des risques et s'assure de la mise en place d'un système de contrôle interne indépendant et efficace.

Elle s'assure de l'existence d'un système de reporting approprié qui lui permet de disposer d'informations pertinentes et régulièrement mises à jour sur l'exposition de CIH BANK aux différents risques.

La Direction Générale se fait assister dans ses missions par des structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle interne et par des Comités spécialisés de suivi et de surveillance des risques.

Rôle des structures et Comités spécialisés dans la gestion des risques et le contrôle

Le dispositif de gestion des risques et de contrôle interne est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des normes et procédures internes. Ces structures rendent compte régulièrement à des Comités relevant de la Direction Générale en charge du suivi des aspects risques et contrôles.

Structures et Organisation

Le Dispositif de gestion des risques est organisé comme suit :

- La Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel et la Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent sont rattachées à la Gestion Globale des Risques & Contrôle Permanent.
- La Direction des Engagements Groupe, La Direction de la Surveillance du risque de contrepartie et le Pôle Recouvrement sont rattachés au Financement et Recouvrement.
- La Direction Contrôle de gestion et ALM est rattachée au Pôle Stratégie, Finances et Développement.
- L'entité Lutte Anti Blanchiment est rattachée au Pôle Conformité.
- L'entité Sécurité des Systèmes d'Information est rattachée au Pôle Système d'Information.
- Le Contrôle périodique est pris en charge par le Pôle Audit et Inspection Groupe.

Les Comités émanant du Conseil d'Administration :

- Le Comité des Risques.
- Le Comité d'Audit.
- Le Comité des Grands Engagements et Investissements.

Les Comités relevant de la Direction Générale

- Le Comité de Management des Risques Globaux ;
- Le Comité Contrôle Interne ;
- Le comité de pilotage des risques de crédit ;
- Le comité de surveillance des risques de contreparties ;
- Le Comité de Suivi des Risques sensibles ;

- Le Comité des Engagements ;
- Le Comité de Recouvrement ;
- Le Comité de Suivi des Affaires Spéciales ;
- Le Comité de Suivi du Contentieux ;
- Le Comité de Provisionnement ;
- Le Comité ALM ;
- Le Comité Trésorerie et Placement ;
- Le Comité Risques Opérationnels et Contrôle Permanent ;
- Le Comité risque nouveaux produits et services.

II. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

En ligne avec les exigences réglementaires en vigueur, CIH BANK a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration de CIH BANK.

Identification

L'identification des risques constitue une étape clé dans les processus de gestion des risques de CIH BANK. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour disposer de cartographies par nature de risque.

Mesure

CIH BANK a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, les progiciels permettent à CIH BANK de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propre requise.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, CIH BANK a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Des modèles de notation sont également élaborés pour les segments professionnels, banques et assurances.

Les systèmes de notation font l'objet de revue et back-testing réguliers.

CIH BANK a également lancé un projet de digitalisation de l'octroi des crédits corporate. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de digitalisation, de certification et de monitoring des activités de la banque et aussi afin de créer une nouvelle dynamique lui permettant d'améliorer son efficacité interne et par conséquent la qualité du service de ses clients.

CIH BANK a lancé en 2022 un projet Excellence crédit aux entreprises qui vise à soutenir la croissance des Crédits Entreprises, en dotant CIH BANK d'une organisation et de processus performants pour absorber l'évolution des volumes et améliorer la qualité de service à la clientèle.

Maîtrise

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, procédures, limites, plans d'urgence...).

Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

En plus des limites réglementaires, le dispositif de limites, actuellement en vigueur à CIH BANK, couvre les différents risques, dont les risques de crédit, de concentration, de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, CIH BANK a déployé le dispositif ICAAP et appétence au risque. En effet, l'appétence au risque constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie. Elle est exprimée au moyen d'indicateurs clés tels que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont ainsi définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés sont utilisés par la Direction Générale pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de la banque.

Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques.

C'est dans ce sens que CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion du Plan de redressement de crise interne (PRCI) qui permet à la banque d'élaborer des mesures adéquates permettant la viabilité financière de la banque en réaction à d'éventuels chocs extrêmes et de documenter ces mesures dans un plan de redressement avant qu'une crise ne se produise.

En plus des attentes du régulateur, le PRCI présente des opportunités pour la banque lui permettant d'anticiper les chocs et se préparer à leur gestion, de renforcer la confiance du régulateur dans la banque, et d'identifier les éléments structurels permettant de rationaliser l'organisation et gagner en efficacité. Il constitue également un outil d'aide à la stratégie et à l'optimisation de l'allocation des ressources financières.

Contrôle et surveillance

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels et un contrôle de deuxième niveau par la Fonction Conformité et le Contrôle Permanent pour ce qui est respectivement du risque de non-conformité et des risques opérationnels. Le Pôle Audit et Inspection Groupe assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, d'autres directions interviennent dans le contrôle et la surveillance des risques : la Direction gestion des risques et pilotage prudentiel, la Direction Risque opérationnels et contrôle Permanent, la Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie, la Direction de la Comptabilité dont les missions consistent à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

PARTIE II : DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Éléments qualitatifs sur le dispositif de gestion du risque de l'établissement

I. PRINCIPES DE BASE RÉGISSANT L'ACTIVITÉ DE CRÉDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque.

CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion et de maîtrise des risques de crédit, encadré par la réglementation et les bonnes pratiques et s'appuyant sur un socle de politiques et de méthodes ainsi que sur son expertise notoire dans le domaine des crédits.

L'activité de crédit au CIH BANK s'appuie, en particulier, sur les principes de base suivants :

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Séparation des tâches notamment entre les structures commerciales, et les fonctions d'appréciation et de contrôle du risque.
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi ou de renouvellement et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.
- Système de délégation de pouvoir approprié.
- Respect des valeurs dont la gestion des conflits d'intérêts notamment les crédits aux personnes physiques ou morales apparentées qui sont soumis, conformément à la réglementation, à la validation du Comité Stratégique, émanant du Conseil d'Administration.

Ces principes sont intégrés et détaillés dans les Politiques Risques. Ces politiques font l'objet de validation et de revues régulières par le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration.

a. Politiques Risques

La gestion des risques au sein de CIH BANK est encadrée par un ensemble de politiques risques dont une politique globale de gestion des risques et des politiques risques spécifiques.

Ces politiques couvrent non seulement le volet risque de crédit, mais également les volets risques opérationnels, PCA et risques de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, le volet crédit est couvert par les politiques suivantes :

- Politique Risque Crédit Banque de l'Entreprise ;
- Politique Risque Crédit Banque de l'immobilier (Promotion Immobilière) ;
- Politique Risque Crédit Banque des particuliers ;
- Politique Risque Crédit Marché des professionnels & TPE.

b. Comités traitant du risque de crédit

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité crédit. On distingue entre :

- Les comités d'octroi, notamment :
 - Comité des Grands engagements et investissements
 - Comités des Engagements et investissements/
 - Comité de délégation DGA/Pôle
 - Comité middle market
 - Comité Banque des particuliers et professionnels
- Les comités de pilotage et de suivi, notamment :
 - Comité de surveillance des risques de contreparties
 - Comité de provisionnement
 - Comité grands risques
 - Comité risques sensibles
 - Comité de pilotage risque de crédit
 - Comité Management des risques Globaux.
- Les Comités émanant du Conseil d'Administration, notamment le Comité des Risques, le Comité d'Audit et le Comité des Grands Engagements et Investissements.

c. Procédures Engagements :

Le processus d'octroi de crédit chez CIH BANK est encadré par un ensemble de procédures détaillant le mode opératoire des processus et les contrôles à réaliser.

Le processus d'octroi, tel que décrit dans nos procédures repose, entre autres, sur les principes suivants :

- Connaissance du client,
- Analyse du dossier juridique,
- Appréciation du secteur d'activité,
- Analyse financière de la contrepartie
- Niveau d'endettement,
- Relation avec la banque,
- Garanties proposées,
- Analyse technique si nécessaire,
- Qualité de la contrepartie,
- Formalisation de la décision et respect du système de délégation des pouvoirs.,
- Respect de nos politiques risques de crédit,
- Respect du dispositif de contrôle.

Le processus de mise en place des crédits s'articule autour des principales actions suivantes, respectant le principe de séparation des tâches :

- Elaboration des contrats par la Direction du Support Juridique et Contrôle par la Direction des Engagements ;
- Vérification des garanties par la Direction Traitement des Prêts ;
- Visite technique si nécessaire par la Direction des Engagements ;
- Déblocage/ Mise en place par la Direction Traitement des Prêts.

Ce processus s'appuie sur un système d'information interne permettant la traçabilité et l'auditabilité des traitements.

d. Digitalisation du processus de gestion du risque de crédit :

De par l'orientation de CIH BANK d'être une banque universelle et digitale, le processus risque de crédit aux particuliers est actuellement dématérialisé et digitalisé.

Dans la continuité de sa stratégie de digitalisation, CIH BANK a lancé un projet d'industrialisation des crédits Corporate.

e. Surveillance et pilotage du risque de crédit

Organisation de la fonction Gestion du risque de crédit

Le suivi de la gestion du risque de crédit à CIH BANK est assuré par :

- La Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie : Pilotage et surveillance du risque crédit, classification et provisionnement des créances.
- La Direction des Engagements Groupe : entités : Secrétariat des Comités de crédit et de recouvrement, et Evaluation & Analyse du risque de contrepartie.
- La Direction Gestion des risques et Pilotage Prudentiel : mise en place des modèles risques et industrialisation du suivi et des indicateurs risques liés aux engagements.
- Les banques commerciales, notamment : Banque des Particuliers & Professionnels, Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement.

Parallèlement aux structures centrales en charge de la gestion des risques de crédit, les structures de back office engagements distribués par les Banques opérant dans les différents segments assurent notamment un suivi quant aux conditions d'éligibilité des clients et produits relevant de leur domaine de compétence et interviennent conformément aux règles et procédures encadrant l'octroi et la gestion courante des engagements se rapportant à leur portefeuille.

Dispositif de suivi du risque de crédit

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque. En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel, la Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie et la Direction des Engagements. En effet, CIH BANK assure un suivi des crédits par dossier et sur base agrégée à travers :

- L'analyse du risque de contrepartie lors du renouvellement ;
- La re-notation annuelle du portefeuille de crédits ;
- Le suivi technique des projets immobiliers ;
- La production régulière de tableaux de bord d'indicateurs de suivi du risque de crédit et du coût du risque ;
- Le suivi des impayés, des soldes irréguliers et des domiciliations par le risque et les métiers ;
- Le suivi des limites internes (concentration sectorielle, RWA, etc.), des limites groupe et des ratios prudentiels ;
- Des Comités spécifiques pour le suivi des risques sensibles ;
- Le déclassement automatisé des dossiers de crédits aux particuliers, et le déclassement des dossiers de grandes branches par décision du Comité Compétent.

Des reportings sont régulièrement adressés au comité des Risques, au comité de Management des Risques Globaux et au comité de Pilotage des Risques de Crédit.

Système de notation de la banque :

CIH BANK a mis en place des modèles et systèmes de notation par marché notamment pour les Particuliers, les Entreprises, la Promotion Immobilière, les Professionnels, les assurances, et les établissements de crédit.

Tout dossier de crédit est noté. La note est une résultante de critères quantitatifs et qualitatifs, reflétant notamment la solvabilité dudit client.

Les modèles de notation font l'objet de backtesting et de revue annuelle. L'appréciation de l'évolution du portefeuille crédit de la banque par le système de notation interne fait l'objet d'un reporting adressé et présenté aux comités internes compétents et au comité des risques.

Modèle de notation des particuliers :

La notation des prêts des particuliers consiste en l'affectation d'une note aux crédits à l'habitat et à la consommation destinés aux clients particuliers sur la base de critères relatifs, d'une part à la signalétique client (Age, Situation familiale...) et d'autres relatifs au comportement prêt et compte (montant du prêt, durée du prêt, impayé...).

La notation des Particuliers est basée sur une approche statistique et conforme au dispositif Bâle II. La note ainsi générée reflète le niveau de risque de la contrepartie. Les notes des prêts sont générées et mises à jour automatiquement par le système d'information de la banque mensuellement.

Modèle de notation des entreprises :

Le calcul de la note tient compte de critères quantitatifs financiers issus du bilan de l'entreprise, de critères qualitatifs tenant compte de la qualité du client, de son secteur d'activité et de critères liés au comportement interne et externe du client. La note est actualisée à l'occasion du renouvellement des autorisations ou du dépôt d'une nouvelle demande par le client et/ou de la revue annuelle du portefeuille des Entreprises.

Modèle de notation de la promotion immobilière :

La note pour la promotion immobilière est la résultante d'une note promoteur et d'une note projet. D'autres critères sont examinés lors de la revue des notes, notamment le déroulement des projets gérés par le promoteur. Une renotation est conduite à l'occasion d'un report et/ou de la revue annuelle du portefeuille de la promotion immobilière.

Modèle de notation des Professionnels :

Le modèle de notation des professionnels consiste, d'une part, en une notation de comportement des clients professionnels de CIH BANK vis-à-vis de leurs engagements envers la banque et d'autre part, la notation à l'octroi des clients souhaitant bénéficier de nouveaux crédits.

Modèle de notation des Banques et Assurances :

Le modèle de notation des banques et assurances s'appuie sur le profil financier de ces dernières. En effet, le premier pilier du processus d'évaluation est la prise en compte de la situation financière de l'institut (de crédit ou d'assurance) à noter. La note financière est basée sur des indicateurs à calculer à partir des états financiers selon deux dimensions : la solvabilité et la liquidité.

Revue des garanties

Le suivi de la valorisation des garanties est assuré d'une part, par la Direction traitement des prêts et d'autre part par la Direction de Surveillance du Risque de Contreparties lors des travaux de provisionnement trimestriels ou par le Pôle Recouvrement lorsque les dossiers leur sont transférés.

Dispositif de suivi du risque de concentration :

La banque réalise un suivi particulier en ce qui concerne le risque de concentration non seulement pour se conformer aux exigences de la division des risques mais aussi dans une logique de diversification et de maîtrise des risques. Ce suivi est concrétisé via un dispositif de limites et une attention particulière accordée aux engagements dépassant 5% des fonds propres pour un même bénéficiaire via le Comité Grands Risques.

Limites fixées en termes de risque de crédit :

Le suivi du risque de crédit et de concentration est étoffé d'un dispositif de limites permettant de mieux piloter l'activité et les actions à entreprendre. Le dispositif de limites, actuellement en vigueur au CIHBANK, couvre les volets suivants, en plus des ratios réglementaires dont le Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR) :

- Limites par segment : des limites sont fixées pour toutes les banques (BEI, BPP et BFI) en RWA.
- Limites par groupe ;
- Limites par groupement de ligne ;
- Limites de contrepartie (activité de marché).
- Limites pour certains secteurs qui sont définies dans le cadre de l'ICAAP.

Ces limites sont validées et revue annuellement par les Comités Compétents sauf événements particuliers nécessitant une revue plus fréquente.

Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR) :

Les exigences réglementaires, en termes de coefficient maximum de division des risques CMDR, imposent que les risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 20 % des fonds propres. Au 31/12/2024, le CMDR est inférieur à 20 % pour l'ensemble des contreparties et est, par conséquent, conforme aux exigences réglementaires.

Processus de traitement des créances sensibles

La Direction Surveillance du Risque de Contrepartie procède, trimestriellement, à une sélection des risques de crédit devenus sensibles en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs définis.

Les risques de crédit sont recensés trimestriellement pour alimenter la Watch-List de la Banque. Ils font l'objet de fiches renseignées par les métiers et sont présentées au Comité de Suivi des Risques Sensibles qui se réunit trimestriellement pour examiner les affaires en question et proposer, le cas échéant, les transferts au Pôle Recouvrement, les déclassements ou reclassements des créances et leurs couvertures par les provisions.

Les propositions de ce Comité sont soumises au Comité de Provisionnement trimestriel pour approbation ou au comité recouvrement ou au comité engagements.

A partir de 2020, CIHBANK a ajouté, au niveau de la cartographie des risques, une nouvelle classe interne de suivi du risque appelée Weak List en amont de la classe sensible. Il s'agit de contreparties détectées par le processus de suivi des risques sensibles, examinées également lors du Comité Risques Sensibles mais dont le niveau de risque, compte tenu d'autres éléments apportés à la connaissance de comité, n'atteint pas un niveau de risque justifiant leur inscription en WL. Néanmoins, elles nécessitent un suivi particulier.

En plus du traitement des créances sensibles, les portefeuilles gérés par le Pôle Affaires Spéciales et Recouvrement font l'objet d'une analyse par le Comité recouvrement grands comptes.

Ces Comités trimestriels examinent l'évolution des portefeuilles gérés et, en particulier, les affaires à risques significatifs et décident des réajustements en termes de classification et de couverture des créances les concernant.

Système de délégation de pouvoirs

Les pouvoirs de décision en matière d'engagements sont exercés dans le respect des règles régissant les produits et services et des procédures d'instruction et de mise en place des crédits à la clientèle. En effet, CIH BANK dispose d'un recueil des pouvoirs par Banque métier (Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement, Banque des Particuliers et Professionnels), définissant les délégations de pouvoir attribuées. Les pouvoirs des Banques métiers, en matière d'octroi de crédit et de modification des conditions de crédit, s'exercent dans le cadre de Comités correspondant à chacune des dites Banques. Les autres pouvoirs sont exercés individuellement.

Il est à préciser que les pouvoirs de décision, délégués en matière de crédit, ne s'exercent que pour la clientèle en situation régulière et pour laquelle aucune information négative ne se dégage de la consultation des diverses sources d'informations sur les risques d'origine interne (ex : incidents de paiement) ou externe (ex : Centrale des risques), la notation/score. Dans le cas contraire, la demande de crédit est soumise au Comité Compétent ;

Les décisions d'engagement s'accompagnent de l'obligation d'en assurer le suivi en vue de la récupération dans les meilleures conditions (recouvrement des impayés, suivi des dépassements...);

L'avis réservé ou défavorable de la Gestion globale des Risques et Recouvrement/Direction des Engagements est bloquant pour la décision d'octroi du crédit et nécessite un pouvoir de délégation supérieur.

II. RISQUE OPERATIONNEL**Définition du risque opérationnel**

CIH BANK définit le Risque Opérationnel comme étant « Le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes, ou à des événements extérieurs ». Cette définition du risque opérationnel inclut le risque légal et juridique mais exclut le risque stratégique et de réputation.

Les catégories de Risques Opérationnels sont :

- Fraude interne,
- Fraude externe,
- Pratiques inappropriées en matière d'emploi et de sécurité sur les lieux de travail,
- Pratiques inappropriées concernant les clients, les produits et l'activité commerciale,
- Dommages aux biens physiques,
- Interruption d'activité et pannes de systèmes,
- Erreur d'exécution des opérations, livraisons et processus.

Il est à noter que les risques opérationnels de type interruption de processus, sont régis par la politique de continuité d'activité.

Principes de Gestion des Risques Opérationnels

Conformément à la réglementation et aux bonnes pratiques, la gestion des risques opérationnels est encadrée par une politique risque opérationnel, qui est une déclinaison la politique globale de gestion des risques, et par des notes de procédures spécifiques à la gestion des risques opérationnels détaillant les règles et modalités pratiques de cette politique risques opérationnels.

La politique a été revue en 2024 afin d'intégrer la dimension Groupe en vue d'harmoniser le cadre de gestion des risques opérationnels au sein du Groupe CIH BANK, de s'assurer de l'adéquation de la politique avec les dispositions réglementaires et de tenir compte de la mise à jour du dispositif de gestion des risques opérationnels dont la revue de l'échelle des impacts financiers.

Procédures de Gestion des risques opérationnels

Conformément à la réglementation et aux bonnes pratiques, la gestion des risques opérationnels est encadrée par une politique risque opérationnel, qui est une déclinaison la politique globale de gestion des risques, et par des notes de procédures spécifiques à la gestion des risques opérationnels détaillant les règles et modalités pratiques de cette politique risques opérationnels.

Des révisions de la présente politique risques opérationnels pourront être effectuées à l'initiative de la banque ou à la demande du Comité des Risques ou Comité d'Audit.

Aussi, les risques opérationnels de type Crise - interruption de processus, sont-ils régis par la politique de continuité d'activité.

Processus de gestion des risques opérationnels

La Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, rattachée à la Gestion globale des risques et contrôle permanent, est en charge de la gestion du risque opérationnel. Elle intervient dans ce cadre à travers un processus défini dans la politique risques qui s'articule autour des principes directeurs suivants :

- Détecter en amont les risques ou les incidents de nature opérationnelle pouvant avoir des conséquences financières et/ou d'image ;
- Analyser les risques (potentiels) et/ou les incidents (avérés) et apprécier de façon dynamique leurs impacts ;
- Alerter et mobiliser les concernés par les incidents, qu'ils en soient à l'origine et/ou qu'ils en subissent les conséquences ;
- Engager les actions correctrices ou préventives pour réduire les impacts et limiter la probabilité de survenance des incidents ;
- Mesurer les effets de ce dispositif à travers des outils et des indicateurs de pilotage à destination des organes d'administration et de direction et plus globalement des métiers et différents acteurs du dispositif.

Identification des risques opérationnels

L'identification des risques consiste à dresser, selon une approche qui associe les acteurs opérationnels, un inventaire détaillé des risques opérationnels qui peuvent se produire dans une activité donnée et qui pourraient avoir des conséquences sur son déroulement.

Cet inventaire est construit autour d'une cartographie des processus de chacune des structures du Groupe CIH BANK. Une telle structuration est destinée à servir de support pour rattachier les risques opérationnels identifiés aux différents processus et sous processus de ces activités.

Evaluation des risques opérationnels

L'objectif de l'évaluation des risques opérationnels est d'estimer leurs niveaux de gravité compte tenu des conséquences induites. Elle consiste à mesurer la fréquence du risque, et son niveau d'impact potentiel en cas de survenance. A partir de l'analyse de ces deux mesures, la gravité du risque est alors déterminée.

Ensuite, il est procédé à l'évaluation du risque net, qui représente le risque encouru compte tenu des dispositifs de contrôle interne en vigueur mis en place par chaque structure.

Réduction des risques opérationnels

La réduction des risques opérationnels consiste en la mise en œuvre, au sein des structures opérationnelles, d'actions appropriées pour maîtriser les risques selon leur gravité. La réduction des risques peut être abordée selon deux approches : la prévention et/ou la correction.

Pilotage des risques opérationnels

Le pilotage des risques opérationnels est effectué par l'organe de direction à travers les travaux de la structure en charge de la gestion des risques opérationnels et les remontées faites aux différents comités en charge du suivi et du pilotage de ce risque. Ce pilotage prend notamment en compte les principaux incidents ou dysfonctionnements constatés, la mise en œuvre des plans d'action issus des cartographies risques opérationnels, les résultats des contrôles permanents réalisés ainsi que les constats et recommandations des audits internes et externes.

Le plan de Continuité des Activités

Les dispositions réglementaires stipulent que les établissements de crédit doivent disposer d'un plan de continuité d'activité (PCA) leur permettant d'assurer le fonctionnement continu de leurs activités et de limiter les pertes en cas de perturbations dues à des événements majeurs.

A ce titre, CIH BANK dispose d'un plan de continuité d'activité intégrant l'ensemble des solutions de secours pour neutraliser les interruptions des activités, protéger les processus métiers critiques des effets causés par les éventuelles sinistres sources d'interruption.

Le plan de continuité d'activités est testé régulièrement afin de s'assurer de son efficacité et le mettre à jour, éventuellement, en fonction des évolutions organisationnelle et technologiques mais également de l'évolution des menaces.

La stratégie de continuité, l'organisation, les rôles et responsabilité ainsi que les reporting y afférents sont détaillés au niveau d'une politique spécifique.

Gestion des risques liés aux activités externalisées

CIH BANK a mis en place un dispositif d'évaluation et de suivi des risques liés aux activités externalisées, dont les principes directeurs et les modalités de fonctionnement sont formalisés dans une politique dédiée.

A ce titre, le dispositif d'évaluation des risques d'encadrement des activités externalisées s'articule autour des trois phases suivantes :

- La gestion en amont
- La gestion courante de la prestation et l'exercice d'évaluation/réévaluation annuelle
- L'évaluation post contractuelle

Dans le cadre d'une externalisation, toute entité propriétaire de prestations externalisées doit les piloter, procéder au suivi des risques qui les bordent et veiller à la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs de maîtrise des risques prévus. Ce suivi est coordonné avec la Direction Patrimoine, Achat et logistiques.

La Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent pilote des exercices d'évaluation/réévaluation périodique de la criticité des activités externalisées et du niveau de maîtrise des prestataires aux regard des risques identifiés.

Cet exercice permet d'avoir une visibilité sur la qualité des prestations fournies et du niveau d'engagement des prestataires et permet de monitorer le niveau d'exposition au risque liés aux activités externalisées et de mettre en place les plans d'actions adéquats.

Gestion des Risques Nouveaux produits

CIH BANK a veillé à renforcer son processus de lancement des nouveaux produits/services et nouvelles activités et étendre son cadre aux nouveaux processus. Il vise principalement à établir un cadre sécurisé de lancement en permettant notamment de :

- S'assurer que l'analyse spécifique des risques a été conduite de manière rigoureuse dans le but de les couvrir et de prendre en compte les risques résiduels ;
- S'assurer que l'ensemble nouveaux produits et services, processus et nouvelles activités sont bien couverts par l'évaluation des risques avant leur mise en production/marché ;

Le périmètre d'application couvre les nouveaux produits, services, nouvelles activités, Nouveaux processus et tout changement significatif sur l'offre existante.

Le processus d'évaluation et de suivi des risques inhérents à un nouveau produit/Service/Activité/Processus s'imbrique avec les principales étapes qui cadencent le processus de son lancement : Le cadrage, la conception et mise en œuvre du nouveau produit, la phase de lancement et la phase de bilan post lancement.

Ce processus, coordonné par la Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, permet d'évaluer l'ensemble des risques potentiels : Non-conformité, crédit, marché, opérationnels, financiers, juridiques, fiscaux, environnemental et social, etc.

III. RISQUE DE MARCHÉ**Définition du risque de marché**

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Stratégie et Politique Risques :**a. Politique Risque de marché**

Dans le cadre de la stratégie globale de gestion des risques et en concomitance avec le développement substantiel que connaît l'activité de la salle des marchés de la banque, CIH BANK a mis en place un dispositif de maîtrise des risques portant sur les risques de taux, de change, et de contrepartie.

CIH BANK exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

A cet effet, la politique CIH BANK couvre les opérations et éléments de marché suivants :

- **Opérations Change et monétaires avec Banques locales** : Change spot, Change à terme, Prêt/Emprunt Dirhams ou Devises.
- **Opérations Change et monétaires avec Banques étrangères (Change spot, Prêt/Emprunt en Devises)** : Pour la gestion de la position de change ou la trésorerie devises de CIH BANK, la SDM traite des opérations spot ou termes devises vs devises, et des opérations de prêt/Emprunt en devises.
- **Opérations de change avec les clients (Change Spot, Change à terme)** : La position de change doit respecter l'équilibre en Panier (60 % EUR, 40 % USD). Le risque de marché de la position de change est le risque du niveau du Panier contre le cours central. La marge de fluctuation du Panier est de +/-5 % contre le cours central tel que défini par Bank Al-Maghrib au 09 mars 2020.
- **Portefeuilles Compte Propre** : PTF de négociation, PTF d'investissement et PTF de placement.

CIH BANK a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USD/MAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

L'activité de marché est encadrée par une politique risque de marché et un code déontologique signé par les différents intervenants concernés.

b. Organisation de la gestion du risque de marché

Les activités de Marchés des Capitaux s'articulent autour d'un nombre d'entités et de directions qui interagissent pour la réalisation, la validation, le dénouement, la comptabilisation des opérations et la gestion des risques et des limites y afférent :

- Banque de l'Investissement :
 - Direction Salle des marchés
- Direction Stratégie, Finances Et Développement :
 - Direction Contrôle de gestion et ALM
 - Direction Comptabilité et fiscalité
- Direction Services à la clientèle et Canaux Alternatifs :
 - Direction Flux et transactions (BO)
- Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel :
 - Entité Risques de marché et financiers
 - Le Middle office salle des marchés

Rôle de la Direction Salle des Marchés

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

Par ailleurs, cette entité répond aux besoins de la clientèle en termes de couverture du risque de change ou matières premières et fructifie les portefeuilles de transaction et de négociation de la banque. Elle intervient également dans la gestion du portefeuille en tenant compte des ratios de liquidité de la banque.

La direction Salle des marchés a pour principales missions :

- Traitement des opérations de change de la clientèle
- Structuration de placements pour les clients
- Gestion des portefeuilles pour compte propre
- Gestion et optimisation de la trésorerie de la banque

Rôle de la Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel

Dans le cadre des activités de marché, la direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel a pour rôle l'évaluation des Risques de Marché. A ce titre, elle décline la stratégie risque en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de surveillance et de suivi. Par ailleurs, elle est en charge du contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites, la production quotidienne des résultats et la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

Deux entités sont en charge du suivi des activités de marché :

- L'entité Risques sur Activités de Marché pour le renforcement du contrôle et du suivi des risques liés aux activités de marché, à travers notamment :
 - La mesure et l'évaluation des risques de marché.
 - Le suivi et le contrôle des activités de marché.
 - La production et l'analyse des scénarii de stress
 - L'élaboration des reporting risques.
 - La mise en place du dispositif des limites des risques de marchés.
 - Le suivi du respect des limites internes et réglementaires.
- L'entité middle office salle de marché, pour le contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites de contreparties, la production quotidienne des résultats, ainsi que la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

c. Périmètre des activités de marché

Les activités de marchés chez CIH BANK portent sur quatre marchés : le marché monétaire, le marché de change, le marché obligataire et le marché des matières premières.

CIH BANK exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

CIH BANK a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al-Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USDMAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

CIH BANK dispose d'un catalogue de produits de la Salle des Marchés contenant les fiches de produits. Ce catalogue est élaboré par la Direction Salle des Marchés, revu par les différentes entités support et validé en Comité Risques Nouveaux Produits.

Le catalogue est enrichi au fur et à mesure du développement des activités de marché.

Dispositif de gestion, de suivi et de mesure des risques de marché :

Sur l'activité pour compte propre, CIH BANK dispose au 31/12/2024 de :

- Un portefeuille de négociation MAD dont l'encours est de 7 003 MDH.
- Un portefeuille d'investissement MAD dont l'encours est de 3 189 MDH.
- Un portefeuille d'investissement en devises dont l'encours est de 5 705 MDH.
- Un portefeuille de placement dont l'encours global est de 1 710 MDH constitué principalement de titres obligataires, d'OPCVM et d'OPCI.

Le portefeuille d'investissement a pour objectif de réaliser des plus-values régulières à moyen et long terme, et est constitué de titres qui doivent être détenus jusqu'à échéance. Les orientations de ce portefeuille sont données par le comité ALM.

Le portefeuille de placement a pour objectif de réaliser des plus-values ou des rendements élevés, et est constitué de titres pouvant être cédés à n'importe quel moment.

Le portefeuille de négociation a pour objectif de réaliser des plus-values en prenant des positions suivant l'évolution du marché, la liquidité et de la courbe des taux. Il est constitué de titres dont la durée de détention ne pouvant dépasser 6 mois.

Ces portefeuilles sont séparés au niveau de gestion (système d'information) et au niveau comptable.

Sur l'activité pour le compte de la clientèle, la position de change du CIH BANK s'établit à 80 MDH au 31/12/2024.

Ces activités sont suivies au quotidien par le front Office, le middle Office salle des marchés et les risques de marché et financiers. Un Comité de Trésorerie et de Placement mensuel est tenu afin d'assurer le suivi et l'analyse de l'activité de marché.

a. Mesure et gestion des risques de marché

CIH BANK a mis en place un dispositif de d'encadrement des risques de marché reposant sur :

- Des indicateurs de mesure adaptés aux instruments et aux facteurs de risque : sensibilité, Value at Risk (VAR) et stress tests internes
- Un système de limites en cohérence avec l'appétence au risque

Value at Risk

Le modèle de VaR utilisé est la VaR historique calculée via des scénarii historiques des facteurs de risques inhérents au portefeuille de négociation.

Cette perte maximale (VAR) au titre du 4^e trimestre 2024 affiche les résultats suivants :

- **Activité Taux** : La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99% ressort 6,2 Millions de dirhams en moyenne sur le trimestre et s'établit à 5,2 Millions de dirhams à fin décembre.

- **Activité Change** : La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99 % ressort à 969 Mille dirhams en moyenne sur le trimestre et s'établit à 381 Mille dirhams à fin décembre.

Système de limites

L'activité de marché est encadrée par un dispositif de limites :

- Limites réglementaires définies par Bank Al-Maghrib sur le portefeuille de change (10 % des Fonds Propres par devises, et 20 % des Fonds Propres pour la position de change globale longue ou courte).
- Limites internes sur les indicateurs de risque de marché : change en nominal, tailles des portefeuilles, Value at Risk, sensibilité, par type de produit, par contrepartie et des seuils d'alerte liés au P&L.
- Limites de contrepartie sur les opérations de marché : activités de change et interbancaire.

Situation des portefeuilles de marché au 31/12/2024 :

- Le portefeuille de transaction s'établit à 7 003 MDH et affiche :
 - Une sensibilité de 0,66 MDH équivalent à la perte en cas d'une hausse 1bp de la courbe des taux ;
 - Un P&L brut de 294 MDH.
- La position de change s'établit à 80 MDH avec un P&L brut de 452 MDH ;
- Le portefeuille de placement – titres s'établit à 45 MDH avec un P&L brut : 4,6 MDH ;
- Le portefeuille de placement – OPCVM MAD s'établit à 25 MDH avec un P&L brut : 97 MDH ;
- Le portefeuille de placement – OPCVM s'établit à 1 613 MDH ;
- Le portefeuille d'investissement MAD s'établit à 3 189 MDH et le portefeuille d'investissement Devises s'affiche à 5 705 MDH.

b. Outils de gestion du risque de marché :

Les activités de Marchés s'appuient sur des outils permettant le traitement sécurisé des opérations, notamment :

- Application Front to Back (KONDOR) qui permet le traitement, le dénouement et le contrôle de toutes les opérations effectuées par la salle : en cours de déploiement par lots.
- Outils pour le calcul de la consommation des fonds propres, le calcul de la VAR, la réalisation des stress tests et la production des reportings.

Risque de règlement-livraison

Le risque de règlement-livraison représente le risque de survenance, au cours du délai nécessaire au dénouement d'une opération de règlement-livraison, d'une défaillance ou d'une difficulté qui empêchent une contrepartie de livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que CIH BANK a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

Ce risque couvre les opérations effectuées ou non au moyen d'un système de règlement-livraison assurant la simultanéité des échanges d'instruments financiers contre espèces.

Ce risque est encadré par un dispositif permettant de s'assurer que les différentes étapes du processus de règlement-livraison sont identifiées et sont couvertes par un cadre opérationnel permettant de mesurer et d'évaluer la survenance de ce risque et sa transformation en risque de contrepartie.

Ce risque est encadré par des limites de contrepartie en distinguant entre les contreparties bénéficiant d'une convention avec la salle des marchés et les autres.

IV. GESTION ACTIF – PASSIF

La gestion Actif-Passif est assurée par la Direction ALM et Contrôle de Gestion qui est rattachée à la Direction Générale Déléguée en charge de la Stratégie, Finance et Développement.

La Direction Gestion et Contrôle des Risques rattachée à la Direction Gestion Globale des Risques et Recouvrement, assure le suivi des limites de taux et de liquidité et l'élaboration des stress tests.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la banque subisse une perte en raison d'une évolution défavorable des taux d'intérêt (conjuguée aux différences entre les natures de taux et les maturités des actifs et des passifs).

La mesure du risque de taux porte sur le risque de taux structurel du bilan, à l'exclusion du risque sur le portefeuille de trading éventuel (portefeuille de négociation) qui est mesuré par des dispositifs propres dans le cadre des risques de marché.

Le risque de taux est mesuré par la variation de la VAN (valeur actuelle nette) des gaps de taux fixe, entraînée par une variation des taux selon les 6 scénarios :

- Hausse parallèle de la courbe des taux de +200pb ;
- Baisse parallèle de la courbe des taux de -200pb ;
- Hausse des taux courts de +300pb ;
- Baisse des taux courts de -300pb ;
- Pentification de la courbe des taux
- Aplatissement de la courbe des taux

a. Politique en matière de gestion du risque de taux d'intérêt

Pour assurer une gestion saine et exhaustive des risques de taux, CIH BANK bâtit sa stratégie de gestion ALM sur les normes d'évaluation, de contrôle et de reporting déclinées dans la politique ALM.

La stratégie ALM adoptée au CIH BANK s'articule autour des principes suivants :

- Une production d'indicateurs synthétiques et compréhensibles (gaps de taux, sensibilité du bilan, ...) calculés conformément aux conventions bancaires et à la réglementation ;
- La fiabilité et l'exhaustivité des indicateurs produits. Pour ce faire un contrôle est effectué en amont sur la fiabilité et la complétude des inputs par le biais d'une analyse de cohérence comptable ;
- La communication régulière aux instances de pilotage (Comité ALM, Comité d'Audit, Comité Management des Risques,) de reporting portant sur les indicateurs produits, des explications et commentaires appropriés et des solutions proposées ;
- La déclinaison des recommandations et instructions exprimées par les instances de pilotage (augmentation de capital, émission obligataire, ...etc.) aux entités opérationnelles pour mise en œuvre ;
- La veille réglementaire, méthodologique et opérationnelle ;
- Le respect des pistes d'audit dudit dispositif aussi bien pour les volets techniques que les volets documentaires.

La gestion des risques de taux d'intérêt au CIH BANK est assurée par la mise en œuvre d'une stratégie fondée sur les principes suivants :

- La prise en compte de contraintes de gestion du risque de taux lors de la fixation des objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement ;
- La mise en place de limites maximales admissibles sur la valeur et la marge du CIH BANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

b. Indicateurs de suivi du risque de taux d'intérêt

CIH BANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de taux d'intérêt, notamment :

- Le calcul des Gaps de taux fixe sur les maturités allant de JJ à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation ;
- La sensibilité MNI à court terme (sur un horizon d'un an)
- La sensibilité EVE sur un horizon allant jusqu'à 20 ans
- La mise en place de limites relatives aux risques de taux avec les dépassements éventuels ;

En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de taux et respecter les limites.

c. Limites taux

Les limites en termes de taux d'intérêt sont proposées par la Direction Contrôle et Gestion des risques et validées par le Comité des Risques, sont les suivantes :

- Limite de la sensibilité court terme (des tombées des gaps de taux fixe sur les maturités inférieures ou égales à un an) : fixée à un pourcentage du MNI prévisionnel.
- Limite de la sensibilité de l'EVE des tombées des gaps de taux fixe sur toutes les maturités, fixée à pourcentage des Fonds Propres de base T1.

d. Evaluation du risque global de taux

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH BANK se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (JJ, 2 à 7 J, 8 à 15 J, 16 à 30 J, 1 à 3 mois, 3 à 6 mois, 6 à 9 mois, 9 à 12 mois, 1 à 2 ans, 2 à 3 ans... 15 à 20 ans et plus de 20 ans) Ces gaps sont ensuite actualisés.

La variation entre la EVE calculée avec les taux actuels et la EVE calculée sous chaque scénario de choc, permet de déduire la sensibilité des fonds propres aux variations des taux.

Il se dégage de l'application de cette méthode au 31/12/2024 :

- Une sensibilité de l'EVE, à une variation de -200 pb, de -439,8 MDH soit -6,46 % des fonds propres de base T1 ;
- Une sensibilité MNI, à une variation de -200 pb, de -131,4 MDH, soit -5,30 % de la MNI prévisionnel.
- Une sensibilité MNI, à une variation de +200 pb, de 129,6 MDH, soit 5,23 % de la MNI prévisionnel.

e. Outils de gestion du risque de taux :

Pour assurer la gestion des risques de taux, l'entité ALM utilise des applications Excel alimentées par le système d'informations de la banque.

f. Résultats des stress tests relatifs aux risques de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire

La sensibilité EVE, aux variations de la courbe des taux à fin décembre 2024 :

- En cas de hausse parallèle des taux de 2 %, une sensibilité de -9,91 MDH soit -0,15 % des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse parallèle des taux de 2 %, une sensibilité de -439,8 MDH soit -6,46 % des fonds propres de base T1 ;
- En cas de hausse des taux courts de 3 %, une sensibilité de -25,5 MDH soit -0,37 % des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse des taux courts de 3 %, une sensibilité de -131,6 MDH soit -1,93 % des fonds propres de base T1 ;
- En cas d'aplatissement de la courbe, une sensibilité de -50,8 MDH soit -0,75 % des fonds propres de base T1 ;
- En cas de pentification de la courbe, une sensibilité de -174,9 MDH soit -2,57 % des fonds propres de base T1.

Risque de Liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la banque ne puisse pas, à un moment donné, faire face à ses engagements en liquidité dans des conditions acceptables. Ce risque s'applique à l'ensemble du bilan et doit être apprécié en conditions normales et exceptionnelles.

a. Politique en matière de gestion du risque de liquidité

CIH BANK est doté d'un dispositif de mesure et de surveillance du risque de liquidité dont les principes sont explicités dans la politique ALM.

La gestion du risque de liquidité au CIH BANK se déroule selon un schéma organisationnel défini dans la politique ALM. Plusieurs organes et entités y participent directement ou indirectement.

Une saine gestion des risques ALM implique la mise en place d'une stratégie formalisée basée sur les fondamentaux suivants :

- Une évaluation de l'impact de la stratégie commerciale sur l'évolution du bilan en volume et en structure jumelée à une politique adéquate de financement ;
- Les objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement avec leurs contraintes ;
- Le niveau de couverture à assurer en termes de liquidité et les alternatives de financement sur des horizons court, moyen et long terme ;
- Les impacts maximums admissibles sur la valeur et la marge de CIH BANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

b. Indicateurs de suivi du risque de liquidité

CIH BANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de liquidité, notamment :

- Le calcul des Gaps de liquidité sur les maturités court et moyen et long termes (en flux) ;
- La mise en place de limites relatives au risque de liquidité avec les dépassements éventuels ;

En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de liquidité et respecter les limites.

c. Limites liquidité

Ces limites proposées par la Direction Gestion et Contrôle des Risques et validées par le Comité d'audit, sont les suivantes :

- Limites du gap statique de liquidité à 1 mois.
- Limite du gap de liquidité dynamique sur l'exercice en cours.
- Limites de transformation.

d. Le ratio de liquidité

Le ratio LCR en social s'établit à 171% à fin décembre 2024 contre 157% à fin juin 2024. Il est conforme aux exigences de Bank Al-Maghrib.

Par ailleurs, le ratio LCR consolidé s'établit à 198% en décembre 2024 contre 173% en juin 2024.

e. Evaluation du risque de liquidité

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle.

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité (en flux) sur les maturités allant de JJ à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité.

f. Stress tests liquidité

CIHBANK effectue, conformément aux recommandations réglementaires et à la politique ALM des stress tests sur le risque de liquidité. Ces Stress Tests sont réalisés avec une fréquence mensuelle et font l'objet d'un suivi régulier par le comité ALM, le comité des Risques et le comité Management des Risques.

Les stress tests sur le risque de liquidité consistent à appliquer plusieurs stress scénarii avec des niveaux de chocs différents d'un scénario à l'autre. L'impact est ensuite mesuré sur le besoin additionnel de trésorerie, le ratio besoin de trésorerie/total actifs liquides et réalisables.

A fin décembre 2022, les actifs liquides et disponibles permettent de couvrir le besoin éventuel de liquidité suite aux différents chocs.

Couverture des gaps de taux et de liquidité.

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces mesures peuvent se traduire, entre autres, par :

- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires subordonnés ou classiques ;
- Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;
- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, d'engagements de refinancement auprès des actionnaires de référence.

Suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction Gestion et Contrôle des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Un comité trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi, entre autres, de la liquidité de la banque.

Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH BANK. Ces données sont présentées au Comité ALM, au Comité Management des Risques et au Comité Risques.

RATIO DE SOLVABILITÉ ET ACTIFS PONDÉRÉS

En application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres prudentiels de CIH BANK sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2. Les fonds propres réglementaires sur base consolidée arrêtés au 31/12/2024 s'établissent à 10 749 MDH contre 9 241 MDH à fin décembre 2023, soit une augmentation de 1,5 milliards de dirhams.

Les fonds propres de catégorie 1 sur base consolidée s'établissent à 8,475 milliards de dirhams intégrant 4,87 milliards de dirhams d'instruments de Fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1, de 2,19 milliards de dirhams de réserves et de résultats non distribués et 619 millions de dirhams d'intérêts minoritaires et de 1,46 milliards de dirhams d'instruments de fonds propres additionnels versés.

Les déductions opérées sur les fonds propres de base comprennent le Goodwill pour un montant de 297 MDH, les Immobilisations Incorporelles y compris les logiciels pour un montant de 376 millions de dirhams.

Les fonds propres de catégorie 2 sur base consolidée s'établissent à 2,27 milliards de dirhams composés principalement d'emprunts obligataires.

Le ratio CET1 prévisionnel en social et en consolidé se présentent comme suit:

En MDH	Déc-24 Réalisé	Juin-25 P*	Déc-25 P*	Juin-26 P*
Ratio de fonds propres CET1 (base sociale)	9,08 %	8,71 %	8,34 %	8,33 %
Ratio de fonds propres CET1 (base consolidée)	8,96 %	8,58 %	8,19 %	8,18 %

* prévisionnel

Au 31 décembre 2024, le ratio de solvabilité sur base consolidée s'établit à s'établit à 13,73 % contre 12,51 % au 31 décembre 2023.

EN KDH	Déc.-24
Fonds Propres CET1	7 013 659
Fonds Propres Additionnels	1 461 451
Fonds Propres TIER 1	8 475 111
Fonds Propres TIER 2	2 273 907
Fonds Propres Admissibles	10 749 018
Total des Actifs Pondérés	78 262 949
Risques de Crédit pondérés	69 473 798
Risques de Marché pondérés	835 593
Risques Opérationnels pondérés	7 953 558
Ratio de fonds propres CET1 (minimum exigible 8 %)	8,96%
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9 %)	10,83%
Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12 %)	13,73%

CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FONDS PROPRES

Les caractéristiques des dettes subordonnées se présentent comme suit au 31/12/2024 : (en milliers MAD).

Au 31/12/2024			
Date Emission	Taux Actuel	Durée (Ans)	Capital Restant Dû en Kdh
09/01/2015	4,75 %	10	53 300
18/05/2018	4,02 %	10	82 600
09/01/2015	4,75 %	10	626 500
09/01/2015	3,99 %	10	320 200
15/12/2016	3,82 %	10	39 400
15/12/2016	3,46 %	10	960 600
18/05/2018	4,02 %	10	417 400
18/05/2018	3,73 %	10	500 000
07/06/2024	4,44 %	10	350 000
07/06/2024	3,75 %	10	650 000
28/12/2018	6,23 %	10	150 000
28/12/2018	5,19 %	10	350 000
28/07/2022	4,84 %	10	800 000

RISQUE DE CRÉDIT

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin décembre 2024 représentent 69,5 milliards de dirhams soit 89 % de l'ensemble des risques rapportés aux fonds propres, pour une exigence en fonds propres de 5,56 milliards de dirhams.

RISQUE DE MARCHÉ

Au vu de la situation arrêtée à fin décembre 2024, Les exigences en fonds propres au titre du risque de marché s'établissent à 66,8 millions de dirhams.

RISQUE OPÉRATIONNEL

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 7,95 milliards de dirhams au 31 décembre 2024 pour une exigence en fonds propres de 636,3 millions de dirhams.

ÉLÉMENTS D'INFORMATION SUR BASE INDIVIDUELLE DES FILIALES SIGNIFICATIVES.

La filiale établissements de crédits du CIH BANK à savoir SOFAC CREDIT déclare, sur base consolidé son ratio de solvabilité à Bank-Al-Maghrib en respect des circulaires 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur le risque de crédit et de la circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit.

A fin décembre 2024 Les fonds propres réglementaires consolidés de SOFAC CREDIT s'établissent à 1,55 milliards de dirhams, les actifs pondérés au titre du risque de crédit s'élèvent à 10,97 milliards de dirhams.

Le ratio de solvabilité global en consolidé s'établit à 14,16 %.

Dispositif ICAAP :

Dans le cadre du deuxième pilier de Bâle 2, le processus ICAAP est déployé au sein de la banque afin de s'assurer que ses fonds propres couvrent de façon adéquate l'ensemble de ses expositions aux risques et qu'ils sont maintenus, en permanence, à un niveau compatible avec le profil de risque de la banque. Il est développé conformément à l'interprétation des principaux textes réglementaires de Bank Al-Maghrib et en se basant sur les pratiques observées au niveau international.

Le dispositif ICAAP complète l'approche réglementaire avec la quantification d'une exigence de capital couvrant les risques majeurs auxquels est exposée CIH BANK, sur la base de méthodologies qui lui sont propres. En effet, les mesures de risques déjà traitées par le Pilier 1 sont revues et, le cas échéant, complétées par des ajustements de capital interne. Les risques absents du Pilier 1 font l'objet d'un calcul spécifique de besoin de capital interne, fondé sur des approches propres à CIH BANK.

CIH BANK définit également son appétence au risque (Risk Appetite) qui constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie.

L'appétence au risque est exprimée au moyen d'indicateurs clés autour de thématiques importantes pour la banque telles que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2024

BILAN CONSOLIDÉ IFRS

ACTIF IFRS	2024 déc.	2023 déc.
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP	5 422 122	3 844 472
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	10 427 090	6 956 738
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	8 759 819	5 229 458
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 667 271	1 727 280
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	833 066	756 287
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	44 676	43 656
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	788 390	712 630
Titres au coût amorti	9 061 996	8 371 427
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3 411 829	5 355 171
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	101 209 734	90 754 890
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actifs d'impôt exigible	824 871	462 338
Actifs d'impôt différé	794 174	662 668
Comptes de régularisation et autres actifs	2 301 086	3 113 970
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mise en équivalence	63 416	47 861
Immeubles de placement	1 922 978	1 836 139
Immobilisations corporelles	3 658 718	2 347 871
Immobilisations incorporelles	743 776	627 378
Ecart d'acquisition	296 531	296 531
TOTAL ACTIF	140 971 389	125 433 741

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ IFRS

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDÉS	2024 déc.	2023 déc.
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	5 096 971	4 712 108
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	-2 101 040	-1 906 052
MARGE D'INTERETS	2 995 931	2 806 056
Commissions (produits)	916 156	704 492
Commissions (charges)	-491 573	-344 295
MARGE SUR COMMISSIONS	424 582	360 197
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	973 840	959 996
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	303 589	304 650
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	670 251	655 346
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	34 590	36 527
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	34 590	36 527
Gains ou pertes nets des instruments financiers disponibles à la vente	-	-
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par KP en actifs financiers à la JVR	-	-
Produits nets des activités d'assurance	-	-
Produits des autres activités	643 591	615 145
Charges des autres activités	-333 028	-309 719
PRODUIT NET BANCAIRE	4 739 507	4 468 202
Charges générales d'exploitation	-1 869 866	-1 789 154
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-210 090	-202 469
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 659 550	2 476 579
Coût du risque de crédit	-1 071 601	-1 280 559
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 587 949	1 196 020
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	61 115	44 112
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-48 352	82 814
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT AVANT IMPOTS	1 600 712	1 322 946
Impôts sur les bénéfices	-634 671	-545 979
Résultat net des d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
RESULTAT NET	966 041	776 967
Résultats Minoritaires	90 163	66 574
RESULTAT NET PART DU GROUPE	875 878	710 393
RÉSULTAT PAR ACTION (EN DIRHAM)	27,8	23,3
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DIRHAM)	2,9	2,2

BILAN CONSOLIDÉ IFRS

PASSIF IFRS	2024 déc.	2023 déc.
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	18 864 940	17 688 066
Dettes envers la clientèle	84 466 604	74 159 350
Titres de créance émis	13 241 997	14 727 502
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	657 983	799 373
Passifs d'impôts différés	369 380	364 127
Compte de régularisation et autres passifs	8 613 057	5 025 576
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	628 012	680 141
Subventions et Fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5 691 969	4 446 524
Capitaux propres	8 437 448	7 543 081
Capital et réserves liées	3 149 728	3 051 978
Réserves consolidées	4 094 864	3 528 568
Réserves consolidées - Part du groupe	3 392 479	2 859 842
Réserves consolidées - Part des minoritaires	702 385	668 725
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	226 815	185 568
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part du groupe	226 815	185 568
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part des minoritaires	-	-
Résultat net de l'exercice	966 041	776 967
Résultat net de l'exercice - Part du groupe	875 878	710 393
Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires	90 163	66 574
TOTAL PASSIF	140 971 389	125 433 741

FLUX DE TRÉSORERIE IFRS

	2024 déc.	2023 déc.
Résultat avant impôts	1 600 712	1 322 946
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	265 212	253 865
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	1 074 955	989 966
+/- dotations nettes aux provisions	(48 137)	64 397
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(61 115)	(44 112)
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	374 315	195 868
+/- autres mouvements	(2 198)	(251 966)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	1 603 032	1 208 018
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	3 144 533	(1 950 676)
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	(1 789 738)	(3 312 096)
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(5 650 973)	4 741 598
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	3 137 431	252 121
Impôts	(746 650)	(831 720)
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	(1 905 397)	(1 100 773)
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1 298 347	1 430 191
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	(392 579)	(143 738)
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(391 855)	(447 650)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(784 434)	(591 388)
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(181 708)	(162 759)
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 245 445	(33 728)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 063 737	(196 487)
Effet de la variation de reclassement et changement de méthode sur la trésorerie	-	-
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 577 650	642 317
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 844 472	3 202 155
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	3 844 472	3 202 155
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	5 422 122	3 844 472
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	5 422 122	3 844 472
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	-
Variation de la trésorerie nette	1 577 650	642 317

CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liés au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au : 2023. décembre	3 051 978	-	-	3 564 748	191 241	6 807 967	717 652	7 525 619
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	-	-	-	5 488	-5 673	-186	17 648	17 462
Capitaux propres corrigés : 2023. décembre	3 051 978	-	-	3 570 236	185 568	6 807 782	735 299	7 543 081
Opérations sur capital	-	-	-	279 252	-	279 252	-	279 252
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-427 265	-	-427 265	-33 035	-460 300
Résultat de l'exercice	-	-	-	875 878	-	875 878	90 163	966 041
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	-	-	-	-1 098	46 592	45 494	-	45 494
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-1 098	46 592	45 494	-	45 494
Variation de périmètre	-	-	-	-113 805	-	-113 805	-	-113 805
Capitaux propres au : 2024. décembre	3 051 978	-	-	4 183 198	232 160	7 467 336	792 427	8 259 763
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	97 750	-	-	85 159	-5 345	177 564	121	177 685
Capitaux propres corrigés : 2024. décembre	3 149 728	-	-	4 268 357	226 815	7 644 900	792 548	8 437 448

ALLOCATION DES PERTES ATTENDUES

Portefeuille Créances sur les Établissements de Crédit	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total	Portefeuille Titres au Coût Amorti	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 31/12/2024	3 414 732	-	-	3 414 732	Encours Bilan au 31/12/2024	9 061 996	-	-	9 061 996
Encours Hors Bilan au 31/12/2024	-	-	-	-	Encours Hors Bilan au 31/12/2024	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2024	2 903	-	-	2 903	Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2024	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2024	-	-	-	-	Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2024	-	-	-	-
Portefeuille Créances sur la Clientèle	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total	Portefeuille Titres en Juste Valeur OCI	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 31/12/2024	90 120 809	7 907 944	8 880 786	106 909 539	Encours Bilan au 31/12/2024	833 066	-	-	833 066
Encours Hors Bilan au 31/12/2024	19 629 531	511 538	276 115	20 417 183	Encours Hors Bilan au 31/12/2024	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2024	530 689	1 641 348	3 527 768	5 699 805	Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2024	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2024	104 769	130 808	96 778	332 355	Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2024	-	-	-	-

NOTE-A1 - VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, SCP

	2024 déc.		2023 déc.	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	2 954 730	-	1 472 697	-
Banques centrales, CCP	2 467 392	-	2 371 775	-
Total	5 422 122	-	3 844 472	-

NOTE-A2-BIS - CATÉGORIES D'ACTIFS FINANCIERS

	2024 déc.	2023 déc.
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	10 427 090	6 956 738
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	8 759 819	5 229 458
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 667 271	1 727 280
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	833 066	756 287
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	44 676	43 656
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	788 390	712 630
Actifs financiers au coût amorti	113 683 560	104 481 487
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3 411 829	5 355 171
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	101 209 734	90 754 890
Titres au coût amorti	9 061 996	8 371 427
Autres actifs financiers détenus au coût amorti	-	-

NOTE-A5 - PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

	2024 déc.	2023 déc.
A VUE	3 104 452	4 562 108
Comptes ordinaires	3 130 285	3 974 977
Prêts et comptes au jour le jour	0	611 237
Valeurs reçues en pensions au jour le jour	-	-
Autres prêts et créances	-25 833	-24 106
A TERME	310 279	793 947
Comptes et prêts à terme	258 899	752 723
Prêts subordonnés et participants	-	-
Valeurs reçues en pensions à terme	29 798	-
Créances rattachées	21 582	41 224
Autres prêts et créances à terme	-	-
TOTAL BRUT	3 414 732	5 356 055
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-2 903	-884
TOTAL NET	3 411 829	5 355 171

NOTE-A6 - PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	2024 déc.	2023 déc.
Crédit de trésorerie	1 940 533	177 131	12 963 631	139 343	15 220 639	14 949 279
Comptes à vue débiteurs	1 022 516	177 131	3 432 799	91 651	4 724 098	4 836 171
Créances commerciales sur le Maroc	69 000	-	1 557 564	-	1 626 564	1 451 284
Crédits à l'exportation	-	-	143 881	-	143 881	157 148
Autres crédits de trésorerie	849 017	-	7 829 387	47 692	8 726 096	8 504 677
Crédits à la consommation	-	-	-	18 900 072	18 900 072	16 424 398
Crédits à l'équipement	334 294	952 767	8 848 821	369 400	10 505 282	8 878 761
Crédits immobiliers	429 203	-	9 028 303	25 517 839	34 975 345	33 708 060
Autres crédits	5 378	17 007 472	14 743	44 696	17 072 288	10 598 883
Créances acquises par affacturage	753 577	8 934	268 821	527 750	1 559 083	3 288 093
Intérêts courus à recevoir	-	16 966	139 186	47 871	204 023	166 317
Créances en souffrance	-	82 636	1 587 714	6 757 829	8 428 179	7 425 663
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-	-81 620	-1 566 710	-4 051 474	-5 699 805	-4 727 331
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Créances issues des opérations de location financement	-	-	-	-	-	-
Créances relatives aux opérations de réassurance et les avances faites aux assurés	-	-	-	-	-	-
Autres prêts et créances	-	4 874	-	39 755	44 629	42 768
TOTAL	3 462 985	18 169 160	31 284 507	48 293 082	101 209 734	90 754 890

(En milliers MAD)

NOTE-A8 - TITRES AU COÛT AMORTI

	2024 déc.	2023 déc.
Obligations, bons du trésor et valeurs assimilées	3 269 571	3 889 633
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	3 269 571	3 889 633
Autres titres de créance	5 792 425	4 481 794
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	5 792 425	4 481 794
Juste valeur au bilan	9 061 996	8 371 427

NOTE-A9 - IMPÔTS DIFFÉRÉS

	2024 déc.	2023 déc.
Actifs d'impôts différés	794 174	662 668
Passifs d'impôts différés	369 380	364 127
Position nette	424 794	298 540

NOTE-A9BIS - IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	2024 déc.	2023 déc.
Impôts courants	824 871	462 338
Impôts différés	794 174	662 668
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES	1 619 045	1 125 006
Impôts courants	657 983	799 373
Impôts différés	369 380	364 127
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES	1 027 363	1 163 500

NOTE-A10 - COMPTES DE RÉGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	2024 déc.	2023 déc.
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	395 199	278 982
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	261 859	147 080
Comptes d'encaissement	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	706 938	590 007
Autres débiteurs et actifs divers	937 091	2 097 901
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	2 301 086	3 113 970
Dépôts de garantie reçus	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	81 843	24 241
Comptes d'encaissement	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	3 325 028	2 688 471
Autres créditeurs et passifs divers	5 206 186	2 312 865
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	8 613 057	5 025 576

NOTE-A13 - PARTICIPATION DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Entreprises associées	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Produit des activités ordinaires	Quote part dans le résultat
AJARINVEST	63 416	152 787	236 147	286 538	61 115
Participations dans les sociétés mises en équivalence	63 416	152 787	236 147	286 538	61 115

NOTE-A14 - IMMEUBLES DE PLACEMENT

	Valeur brute 2023 déc.	Acquisitions	Cessions	Reclassements et variations de périmètre	Valeur brute 2024 déc.
Immeubles de placements	1 836 139	347 451	-245 417	-15 195	1 922 978
TOTAL	1 836 139	347 451	-245 417	-15 195	1 922 978

NOTE-A15 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024 déc.			2023 déc.		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	2 189 971	416 260	1 773 711	2 312 900	517 839	1 795 061
Equipement, mobilier, installations	964 803	555 257	409 546	840 494	526 651	313 842
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	2 131 631	656 170	1 475 461	807 697	568 730	238 968
TOTAL	5 286 406	1 627 688	3 658 718	3 961 091	1 613 220	2 347 871

NOTE-A16 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2023 déc.	Autres mouvements	Acquisitions	Cessions ou retraits	2024 déc.
Valeur brute	1 050 763	-	155 257	-11 902	1 194 774
Amortissement et dépréciation	-423 385	4 881	-32 529	123	-450 998
NET	627 378	4 881	122 728	-11 779	743 776

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION

	2023 déc.	Augmentation	Diminution	Autres flux	2024 déc.
Valeur brute	353 090	35 263	-	-	388 353
Amortissement et dépréciation	-321 571	-37 096	9 233	-	-349 434
Total immobilisations corporelles	31 519	-1 833	9 233	-	38 919
Valeur brute	493 223	-	-11 830	-	481 393
Amortissement et dépréciation	-6 732	-69 504	-	-	-76 236
Total immobilisations incorporelles	486 492	-69 504	-11 830	-	405 157
Total immobilisations	518 011	-71 337	-2 598	-	444 076

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	2024 déc.	2023 déc.
Immobilisations corporelles	3 658 718	2 347 871
Dont: droit d'utilisation des contrats de location	38 919	31 519
Immobilisations incorporelles	743 776	627 378
Dont: droit d'utilisation des contrats de location	405 157	486 492

PASSIFS AU TITRE DE DETTES LOCATIVES

	2024 déc.	2023 déc.
Comptes de régularisation et autres passifs	8 613 057	5 025 576
Dont: dettes locatives	73 077	74 482

DÉTAIL DES CHARGES DE CONTRATS DE LOCATION

	2024 déc.	2023 déc.
Intérêts et charges assimilées	-2 101 040	-1 906 052
Dont: charges d'intérêts sur dettes locatives	-21 355	-17 527
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-210 090	-202 469
Dont: dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-10 158	-8 281

NOTE-A17 - GOODWILL

	2023 déc.	Augmentation	Diminution	Perte de valeur de la période	2024 déc.
Valeur brute	296 531	-	-	-	296 531
SOFAC	174 884	-	-	-	174 884
CIH CAPITAL MANAGEMENT	68 900	-	-	-	68 900
BADEEL	52 747	-	-	-	52 747
Cumul des pertes de valeur	-	-	-	-	-
Valeur nette au bilan	296 531	-	-	-	296 531

SECTEURS OPÉRATIONNELS

BILAN	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total au 2024 déc.
TOTAL BILAN	124 202 734	19 338 881	397 556	-2 967 782	140 971 389
Dont	-	-	-	-	-
ÉLEMENTS D'ACTIF					
Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, ccp	5 415 731	6 376	14	-	5 422 122
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	4 732 393	1 457	106 373	-1 428 393	3 411 829
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	85 555 464	16 574 184	89 152	-1 009 065	101 209 734
Immobilisations corporelles	1 044 460	1 767 208	847 050	-	3 658 718
Immobilisations incorporelles	698 022	43 769	1 985	-	743 776
ÉLEMENTS DU PASSIF					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	14 973 006	6 102 701	23 206	-2 233 973	18 864 940
Dettes envers la clientèle	80 051 464	4 535 864	10 286	-131 010	84 466 604
Titres de créance émis	7 952 152	5 289 845	-	-	13 241 997
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5 410 426	281 543	-	-	5 691 969
Capitaux propres	7 248 937	926 143	262 368	-	8 437 448

COMPTE DE RÉSULTAT	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total au 2024 déc.
Marges d'intérêt	2 369 227	637 665	-6 940	-4 022	2 995 931
Marge sur commissions	373 903	72 472	-25	-21 768	424 582
Produit net bancaire	3 835 222	753 509	231 041	-80 265	4 739 507
Résultat d'exploitation	1 106 910	255 595	220 031	5 413	1 587 949
Résultat net	565 179	164 061	236 801	-	966 041
Résultat net part du groupe	554 899	108 705	212 274	-	875 878

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS ET DE GARANTIE

	2024 déc.	2023 déc.
Engagements de financements et de garantie donnés	20 433 775	20 696 317
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	317 451
Engagements de financement en faveur de la clientèle	12 167 941	12 429 377
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	16 592	1 027 112
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	8 249 242	6 922 378
Engagements de financements et de garantie reçus	15 372 527	27 126 928
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	807 685	598 015
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	14 564 842	26 528 914

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination sociale	Pays	2024 déc.		2023 déc.		Méthode de consolidation
		% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	
CIH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Société mère
CIH COURTAGE	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
CIH PATRIMMO	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
LANACASH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOFAC	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFASSUR	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFAC STRUCTURED FINANCE	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
TIVOLI	Maroc	-	-	89,36%	89,36%	Sortie du périmètre
UMNIA BANK	Maroc	40,00%	100,00%	40,00%	100,00%	Intégration globale
GHOSN ENNAKHIL	Maroc	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	Intégration globale
AJARINVEST	Maroc	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	Mise en équivalence
BADEEL	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
CIH CAPITAL MANAGEMENT	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale

NOTE-R1 - MARGE D'INTÉRÊTS

	2024 déc.	2023 déc.
Sur opérations avec les établissements de crédit	127 001	118 724
Sur opérations avec la clientèle	4 600 417	4 257 444
Intérêts courus et échus sur titres de créance	614	10 169
Intérêts courus et échus sur titres au coût amorti	337 823	317 137
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit-bail	31 116	8 635
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Produits d'intérêts	5 096 971	4 712 108
Sur opérations avec les établissements de crédits	200 700	208 076
Sur opérations avec la clientèle	974 055	933 318
Titres de créance	215 462	178 988
Titres au coût amorti	15 151	18 593
Sur dettes représentées par titres	476 731	376 511
Sur dettes subordonnées	218 205	186 467
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit-bail	737	4 099
Autres intérêts et charges assimilées	-	-
Charges d'intérêts	2 101 040	1 906 052
MARGE D'INTERET	2 995 931	2 806 056

NOTE-R3 - GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR

	2024 déc.	2023 déc.
GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JV	1 008 430	996 523
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	973 840	959 996
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	303 589	304 650
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	670 251	655 346
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	34 590	36 527
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	34 590	36 527

NOTE-R2 - MARGE SUR COMMISSIONS

	2024 déc.			2023 déc.		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	172 265	51 104	121 161	158 046	82 382	75 664
Sur opérations avec les établissements de crédit	2 534	2 500	34	-	2 242	-2 242
Sur opérations avec la clientèle	118 946	-	118 946	109 165	-	109 165
Sur opérations sur titres	1 846	1 568	278	4 510	4 252	258
Sur opérations de change	48 939	47 036	1 903	44 372	75 889	-31 517
Sur opérations sur instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-
Prestation de services bancaires et financiers	743 891	440 470	303 421	546 446	261 913	284 533
Produits nets de gestions d'OPCVM	16 732	-	16 732	13 515	-	13 515
Produits nets sur moyens de paiement	522 068	-	522 068	350 398	-	350 398
Autres	205 092	440 470	-235 378	182 533	261 913	-79 380
Produits nets des commissions	916 156	491 573	424 582	704 492	344 295	360 197

NOTE-R4 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

	2024 déc.	2023 déc.
Produits de la promotion immobilière	-	-
Produits de l'activité hôtelière	4 909	7 988
Produits sur opération de location simple	-	-
Charges de l'activité hôtelière	-882	-826
Variations de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance	-	-
Dotations & reprises sur immeubles de placement	-	-
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances	-	-
Autres produits	638 682	607 156
Autres charges	-332 146	-308 893
Produits et charges des autres activités	310 563	305 426

NOTE-R5 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	2024 déc.	2023 déc.
Charges de personnel	955 652	874 953
Impôts et taxes	46 092	59 799
Services extérieurs et autres charges	868 122	854 402
Charges d'exploitation	1 869 866	1 789 154

NOTE-R6 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	2024 déc.	2023 déc.
Dotations nettes des reprises aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-208 925	-202 568
Dotations nettes des reprises aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-1 165	99
Total dotations	-210 090	-202 469

NOTE-R7 - COÛT DU RISQUE

	2024 déc.	2023 déc.
Dotations aux provisions	1 515 476	1 596 020
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	1 490 800	1 483 040
Provisions pour dépréciations des titres	-	-
Provisions pour risques et charges	24 675	112 979
Reprises de provisions	591 774	377 156
Reprises de provisions pour dépréciations des prêts et créances	513 156	362 236
Reprises de provisions pour dépréciations des titres	-	-
Reprises des provisions pour risques et charges	78 618	14 920
Variation des provisions	923 702	1 218 864
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	168 157	88 536
Récupération sur prêts et créances amorties	-20 258	-26 841
Autres pertes	-	-
COÛT DU RISQUE	1 071 601	1 280 559

NOTE-R8 - GAINS ET PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

	2024 déc.	2023 déc.
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-39 084	-44 511
Plus value de cession	-33 860	-44 259
Moins value de cession	-5 225	-252
Titres de capitaux propres consolidés	-54 355	-
Plus value de cession	-	-
Moins value de cession	-54 355	-
Gains ou pertes sur autres actifs	45 088	127 326
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	-48 352	82 814

NOTE-R9 - VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

	2024 déc.	2023 déc.
Dépréciation des écarts d'acquisition actifs	-	-
Écarts d'acquisition négatifs	-	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-

NOTE-R10 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

	2024 déc.	2023 déc.
Charge d'impôts exigibles	-746 650	-831 720
Charge d'impôts différés	111 979	285 741
Charge d'impôt de la période	-634 671	-545 979
Résultat avant impôts, dépréciations sur écarts d'acquisition et résultats des sociétés MEE	1 600 712	1 322 946
Taux d'impôt théorique	38,50%	37,75%
Impôt théorique	-616 274	-499 412
Ecart taux mère/filiales	27 023	47 894
Effet différences permanentes	-118 541	-160 385
Retraitement de la plus value de cession des titres consolidés	-	-
Effet des autres éléments	73 121	-65 925
Charge effective d'impôts	-634 671	-545 979

NOTE-R11 - ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	2024 déc.	2023 déc.
Résultat net	966 041	776 967
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	226 815	185 568
Écarts de conversion	-	-
Variations de valeur des actifs financiers, comptabilisés directement en capitaux propres	226 815	185 568
Réévaluation des immobilisations	-	-
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	-	-
Impact IAS 19/OCI	-	-
Éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	-	-
Total cumulé	1 192 856	962 535
part du groupe	1 102 693	895 961
part des minoritaires	90 163	66 574

NOTE-R12 - RÉSULTAT PAR ACTION DE BASE ET DILUÉ

	2024 déc.	2023 déc.
Résultat net part du Groupe	875 878	710 393
Nombre d'actions ordinaires émises	31 497 283	30 519 784
Résultat par action de base et dilué en dh	27,8	23,3

forvis mazars

76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca-Maroc

Deloitte.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca

GRUPE CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER
(Groupe CIH BANK)

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDÉE EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) et ses filiales (Groupe CIH BANK) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 8.437.448, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 966.041.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe CIH BANK arrêtés au 31 décembre 2024, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 11 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS

forvis mazars
76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 05 22 42 34 23

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca
Tél: 05 22 23 40 78 / 05 22 23 47 34
Fax: 05 22 23 40 78 / 05 22 23 47 34

Taha Ferdaous
Associé

Hicham Belemqadem
Associé

Etat A1 : État des principales méthodes d'évaluation appliquées

Les comptes sociaux du CIH-BANK arrêté au 31/12/2024 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. Et, ils sont présentés conformément aux dispositions du PCEC.

CRÉANCES ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURES

Classification des créances :

Les créances sont présentées en deux catégories, les créances sur les établissements de crédit et assimilés et les créances sur la clientèle. La première catégorie est ventilée selon la durée initiale de la créance en créances à vue et créances à terme. Alors que la deuxième catégorie est ventilée selon l'objet économique de la créance en crédits de trésorerie et de consommation, crédits à l'équipement, crédits immobiliers, créances acquises par affacturage et autres crédits.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Engagements par signatures :

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie. Les valeurs et suretés reçues en couverture des opérations de crédit réalisées avec la clientèle sont comptabilisées, au même titre que les garanties reçues des fonds et institutions marocains de garantie des crédits en hors bilan.

Créances en souffrance sur la clientèle :

Les créances en souffrance sont classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises, selon les degrés de risque prévus à la circulaire de Bank Al-Maghrib. Ces créances sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Et, elles sont logées au niveau des « autres crédits » déduction faite des provisions et des agios réservés.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, après déduction des agios réservés et des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - 20 % pour les créances pré-douteuses ;
 - 50 % pour les créances douteuses ;
 - 100 % pour les créances compromises.
- Les créances en souffrance sont réinscrites en encours sain quand les règlements reprennent de façon régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine ;
- Dès leur déclassement, les créances en souffrance donnent lieu à la constatation d'agios réservés ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées à l'occasion d'accords transactionnels pour solde de tout compte ou à l'issue de procédures judiciaires ;
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance enregistrent une évolution favorable (remboursement total ou partiel, restructuration, apurement...);
- Les dotations et reprises des provisions pour dépréciation des créances, de même que les charges couvertes par ces provisions figurent au compte de résultat parmi les éléments relatifs au coût du risque ;
- Les provisions constituées au titre des créances ayant fait l'objet de restructuration, ne sont reprises qu'à l'expiration du délai d'observation de six mois après la date d'échéance du premier règlement convenu.

Généralement, les estimations des garanties sont effectuées en interne par les services de la Banque compte tenu de son expertise en la matière. Pourtant, La banque recourt de plus en plus aux rapports des expertises judiciaires et de manière ponctuelle à des experts indépendants pour l'évaluation des gages d'une valeur importante. Il est à noter que le CIH-Bank retient la valeur la plus faible lorsqu'il dispose de plusieurs estimations (estimations internes/ externes/Judiciaires).

PORTEFEUILLE DE TITRES

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Les titres sont classés d'une part en fonction de leur nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) et d'autre part par en fonction de l'intention (titre de transaction, de placement, d'investissement ou de participation).

Titres de transaction :

Sont des titres acquis en vue de leur revente à court terme dans le but d'en tirer un profit et qui sont négociables sur un marché actif.

A leur date d'achat, les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et coupon couru inclus.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences, résultant des variations de prix de marché, est porté au compte de produits et charges.

Titres de placement :

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

A leur date d'acquisition, ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon inclus.

Les primes et décotes sur titres de placement, résultant de la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres à revenu fixe, font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués par référence au prix du marché du jour le plus récent. Les moins-values latentes sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Titres d'investissement :

Sont les titres assortis d'une échéance fixée, acquis ou qui proviennent de la catégorie « titres de placement », avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus. Les primes et décotes constatées sur titres d'investissement font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les moins-values latentes ne font pas l'objet de provisions et les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Titres de participation :

Sont classés parmi ces valeurs, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres de participation et emplois assimilés sont comptabilisés et évalués conformément aux règles générales d'évaluations du PCEC.

Les plus et moins-values de cessions sur titres de participation sont enregistrées pour le montant net de l'opération de cession en « plus values ou moins values de cession sur actifs immobilisés » et en aval du résultat brut d'exploitation.

OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Ces opérations sont enregistrées dans des comptes ouverts et tenus dans chacune des devises utilisées.

A chaque arrêté comptable, les avoirs en billets de banque étrangers, traveller's chèques et lettres de crédit sont convertis en dirhams sur la base du cours rachat aux banques communiqué par Bank Al-Maghrib à la date d'arrêté des comptes. Alors que les autres éléments d'actif, de passif et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dirhams sur la base de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs des devises cotées par Bank Al-Maghrib lors de la clôture du marché, à la date d'arrêté des comptes ou à la date la plus récente en ce qui concerne les devises non cotées le jour de l'arrêté.

A chaque arrêté comptable, les différences entre d'une part, les montants résultant de l'évaluation des comptes de positions de change et d'autre part, les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur des positions de change sont portées au compte de produits et charges. La contrepartie de ces enregistrements est inscrite dans les comptes de contre-valeur de positions de change.

Les produits et charges courus en devises relatifs aux prêts, aux emprunts, aux titres ou aux opérations de hors bilan sont comptabilisés, après leur conversion en dirhams sur la base du cours au comptant de la devise concernée, en comptes de produits et charges.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire. Par ailleurs, les immobilisations hors exploitation ne sont pas amorties mais font l'objet le cas échéant de provisionnement en fonction des conclusions des rapports d'expertise externe réalisés chaque année pour un certain nombre de gages et des informations disponibles à la date de l'arrêté comptable.

A l'exception des actifs immobiliers acquis par voie de datation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication qui sont logés en autres actifs, précisément en valeurs & emplois assimilés. Ces derniers sont gérés selon les dispositions de la directive de Bank Al-Maghrib n°4/W/2021.

DETTES À VUE ET À TERME

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ainsi que celles sur la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés : dettes à vue et à terme ;
- Dettes envers la clientèle : Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs de la clientèle.

Les intérêts courus relatifs à ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste comporte les provisions qui permettent de constater l'existence de pertes et charges dont la réalisation est probable mais l'évaluation incertaine, ou qui ne font pas face à la dépréciation d'un actif identifié.

Ces provisions comprennent au 31/12/2024 une provision pour risques généraux d'un montant de 1 835 millions de Dirhams constituée en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non avérés.

PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LES COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts :

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés en contrepartie du compte de résultat.

Commissions :

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2024

BILAN ACTIF

ACTIF	déc-24	déc-23
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 216 702	2 788 234
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 073 478	5 996 170
- A vue	1 497 171	2 535 242
- A terme	2 576 307	3 460 928
Créances sur la clientèle	76 925 828	69 219 086
- Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	17 711 388	17 260 305
- Crédits et financements participatifs à l'équipement	10 739 847	9 739 331
- Crédits et financements participatifs immobiliers	28 382 046	28 586 827
- Autres crédits et financements participatifs	20 092 547	13 632 623
Créances acquises par affacturage	1 542 098	3 297 949
Titres de transaction et de placement	10 405 797	6 934 314
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 770 699	4 988 370
- Autres titres de créance	45 007	349 165
- Certificats de Sukuk	-	-
- Titres de propriété	7 590 091	1 596 779
Autres actifs	3 914 859	3 675 501
Titres d'investissement	9 061 996	8 371 427
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 202 142	3 825 512
- Autres titres de créance	5 859 854	4 545 915
- Certificats de Sukuk	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2 376 315	2 426 280
- Participation dans les entreprises liées	1 931 026	1 980 986
- Autres titres de participation et emplois assimilés	445 289	445 294
- Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	560 017	557 355
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	268 520	154 784
Immobilisations corporelles	1 416 450	1 324 122
TOTAL ACTIF	114 762 061	104 745 221

BILAN PASSIF

PASSIF	déc-24	déc-23
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	13 531 143	11 840 652
- A vue	605 290	602 939
- A terme	12 925 853	11 237 713
Dépôts de la clientèle	73 663 349	66 121 351
- Comptes à vue créditeurs	47 924 204	42 856 885
- Comptes d'épargne	11 210 309	10 190 522
- Dépôts à terme	11 944 997	11 237 038
- Autres comptes créditeurs	2 583 839	1 836 907
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	7 952 152	11 389 883
- Titres de créance négociables	7 952 152	11 389 883
- Emprunts obligataires	-	-
- Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	5 281 006	2 754 557
Provisions pour risques et charges	2 038 765	2 035 898
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	5 410 426	4 390 369
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	2 028 708	1 776 513
Capital	3 149 728	3 051 978
- Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	956 741	764 011
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	750 043	620 007
TOTAL PASSIF	114 762 061	104 745 221

HORS BILAN

Libellé	déc-24	déc-23
ENGAGEMENTS DONNÉS	19 925 695	20 327 124
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	317 451
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	11 659 861	12 060 183
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	16 592	1 027 112
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	8 249 242	6 922 378
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	15 169 134	16 430 132
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	604 450	604 450
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	14 564 684	15 825 683
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Libellé	déc-24	déc-23
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	6 483 534	5 901 255
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	166 729	157 547
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 581 659	3 388 297
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	340 290	323 009
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	314 283	298 777
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	692 677	508 872
Autres produits bancaires	1 387 896	1 224 752
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 660 819	2 201 092
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	329 945	406 007
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 024 419	894 068
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	326 266	290 643
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	980 189	610 375
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	3 822 715	3 700 162
Produits d'exploitation non bancaire	61 625	99 260
Charges d'exploitation non bancaire	14 739	155 123
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	1 696 768	1 607 467
Charges de personnel	686 290	667 161
Impôts et taxes	34 609	39 291
Charges externes	776 201	708 535
Autres charges générales d'exploitation	36 371	30 243
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	163 298	162 236
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	1 278 682	1 512 194
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	876 500	440 596
Pertes sur créances irrécouvrables	51 487	19 840
Autres dotations aux provisions	350 695	1 051 758
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	501 137	801 107
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	270 631	269 845
Récupérations sur créances amorties	17 303	23 788
Autres reprises de provisions	213 202	507 475
RESULTAT COURANT	1 395 287	1 325 746
Produits non courants	31	13 566
Charges non courantes	104 615	59 931
RESULTAT AVANT IMPOTS	1 290 703	1 279 382
Impôts sur les résultats	540 660	659 375
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	750 043	620 007

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

Libellé	déc-24	déc-23
+ Intérêts et produits assimilés	4 088 677	3 868 853
- Intérêts et charges assimilées	1 680 629	1 590 718
MARGE D'INTERET	2 408 048	2 278 135
+ Produits sur financements participatifs	-	-
- Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara	-	-
+ Commissions perçues	743 284	557 667
- Commissions servies	387 900	272 936
Marge sur commissions	355 384	284 732
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	303 304	312 468
+ Résultat des opérations sur titres de placement	94 473	50 058
+ Résultat des opérations de change	490 099	518 966
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-1 590	-2 765
Résultat des opérations de marché	886 287	878 726
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
+ Divers autres produits bancaires	350 018	397 520
- Diverses autres charges bancaires	177 022	138 951
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPOTS D'INVESTISSEMENT ET DES MOUWAKIL	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	3 822 715	3 700 162
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	500	-
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	61 625	99 260
- Autres charges d'exploitation non bancaire	14 739	15 123
- Charges générales d'exploitation	1 696 768	1 607 467
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 173 332	2 176 833
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-640 053	-166 803
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-137 992	-684 284
RESULTAT COURANT	1 395 287	1 325 746
RESULTAT NON COURANT	-104 584	-46 364
- Impôts sur les résultats	540 660	659 375
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	750 043	620 007

(En milliers MAD)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Libellé	déc-24	déc-23
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	750 043	620 007
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	163 298	162 236
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	134 046	978 885
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	68 128	501 333
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	9 075	3 994
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	4 986	252
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	140 000
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	975 169	1 396 053
- Bénéfices distribués	427 277	427 277
AUTOFINANCEMENT	547 892	968 776

ÉTAT DES DÉROGATIONS

INDICATIONS DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II- Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Libellé	déc-24	déc-23
Produits d'exploitation bancaire perçus	6 483 534	5 901 255
Récupérations sur créances amorties	17 303	23 788
Produits d'exploitation non bancaire perçus	61 625	99 260
Charges d'exploitation bancaire versées	(2 660 819)	(2 201 092)
Charges d'exploitation non bancaire versées	(14 739)	(155 123)
Charges générales d'exploitation versées	(1 696 768)	(1 607 467)
Impôts sur les résultats versés	(540 660)	(659 375)
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1 649 475	1 401 246
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 922 692	(2 052 879)
Créances sur la clientèle	(5 950 891)	(4 687 098)
Titres de transaction et de placement	(3 471 483)	2 197 012
Autres actifs	(239 358)	(697 097)
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 690 491	(2 331 446)
Dépôts de la clientèle	7 541 998	3 443 390
Titres de créance émis	(3 437 731)	3 107 793
Autres passifs	2 526 449	465 019
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	582 166	(555 306)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	2 231 641	845 941
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	432 103
Acquisition d'immobilisations financières	(1 553 934)	(484 863)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(410 323)	(353 106)
Intérêts perçus	-	-
Dividendes perçus	238 417	222 918
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(1 725 840)	(182 948)
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	1 000 000	-
Emission d'actions	349 945	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	(427 277)	(427 277)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	922 668	(427 277)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	1 428 469	235 716
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 788 234	2 552 518
TRÉSORERIE À LA CLOTURE DE L'EXERCICE	4 216 702	2 788 234

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

CRÉANCES	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	1 756 956	-	402 475	1 051 656	3 211 087	3 482 508
VALEURS REÇUES EN PENSION	-	-	529 763	-	529 763	499 847
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	529 763	-	529 763	499 847
PRÊTS DE TRÉSORERIE	-	-	-	258 899	258 899	1 356 418
- au jour le jour	-	-	-	-	-	611 237
- à terme	-	-	-	258 899	258 899	745 181
PRÊTS FINANCIERS	-	764 860	1 026 958	-	1 791 818	2 191 368
CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
AUTRES CRÉANCES	-	17 309	-	-	17 309	13 152
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	9 010	12 523	25	21 557	41 200
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 756 956	791 178	1 971 719	1 310 580	5 830 434	7 584 493

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	1 940 522	177 159	13 139 666	136 425	15 393 772	14 881 075
- Comptes à vue débiteurs	1 022 505	177 159	3 432 862	88 733	4 721 259	4 948 390
- Créances commerciales sur le Maroc	69 000	-	1 621 118	-	1 690 118	1 451 284
- Crédits à l'exportation	-	-	80 114	-	80 114	157 148
- Autres crédits de trésorerie	849 017	-	8 005 572	47 692	8 902 281	8 324 253
- Autres financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION	-	-	-	2 258 785	2 258 785	2 326 301
- Crédits à la consommation	-	-	-	2 258 785	2 258 785	2 326 301
- Mourabaha à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	334 294	1 055 709	8 911 103	369 400	10 670 506	9 688 991
- Crédits à l'équipement	334 294	1 055 709	8 911 103	369 400	10 670 506	9 688 991
- Mourabaha à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	429 203	-	9 046 321	18 890 576	28 366 100	28 576 429
- Crédits immobiliers	429 203	-	9 046 321	18 890 576	28 366 100	28 576 429
- Mourabaha immobilière	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	170 230	16 957 304	14 291	-	17 141 825	11 021 314
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFECTURAGE	753 577	-	788 521	-	1 542 098	3 297 949
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	16 944	138 999	5 118	161 061	130 105
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	37 012	710 452	2 186 314	2 933 778	2 594 870
- Créances pré-douteuses	-	9 080	50 384	395 197	454 661	375 349
- Créances douteuses	-	27 397	82 347	206 854	316 598	180 499
- Créances compromises	-	535	577 721	1 584 264	2 162 519	2 039 022
TOTAL	3 627 826	18 244 128	32 749 354	23 846 618	78 467 926	72 517 035

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
			financiers	non financiers		
TITRES COTÉS	-	-	-	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTÉS	1 391 423	8 065 765	8 010 851	1 873 040	19 341 079	15 198 713
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	5 942 084	-	-	5 942 084	8 771 108
Obligations	45 000	2 123 681	-	-	2 168 681	2 566 451
Autres titres de créance	1 346 423	-	420 760	1 873 040	3 640 223	2 264 401
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	7 590 091	-	7 590 091	1 596 753
ICNE	37 421	47 540	2 346	39 407	126 714	107 028
TOTAL	1 428 844	8 113 305	8 013 197	1 912 447	19 467 793	15 305 741

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

Titres	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	8 761 169	8 761 169	8 761 169	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 770 699	2 770 699	2 770 699	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	5 990 470	5 990 470	5 990 470	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	1 705 962	1 644 726	45 029	225	61 334	61 334
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	45 029	45 105	45 029	76	21	21
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	1 660 934	1 599 621	-	149	61 313	61 313
TITRES D'INVESTISSEMENT	9 061 996	9 061 996	-	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	3 202 142	3 202 142	-	-	-	-
Obligations	2 251 179	2 251 179	-	-	-	-
Autres titres de créance	3 608 675	3 608 675	-	-	-	-

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels	-
Opérations diverses sur titres (débitur)	188 989
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	-
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	188 989
Débiteurs divers	845 393
- Sommes dues par l'Etat	733 938
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	-
- Sommes diverses dues par le personnel	894
- Comptes clients de prestations non bancaire	-
- Divers autres débiteurs	110 561
Valeurs et emplois divers	1 644 966
- Valeurs et emplois divers	1 644 966
Comptes d'ajustement de hors bilan (débitur)	312 053
Comptes d'écart sur devises et titres (débitur)	-
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées	-
Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	112 872
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débitur)	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	544 848
- Produits à recevoir	493 092
- Charges constatées d'avance	51 756
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	263 331
Créances en souffrance sur opérations diverses	90 251
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses	87 843
TOTAL	3 914 859

TITRES DE PARTICIPATIONS ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31/12/2024

	Capital Social	VN	Actions détenues en nombre	Actions détenues en %	Situation au 31 décembre 2024			Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
					Montant	Provisions	Montant net des provisions	Date de clôture de l'exercice	Situation Nette	Résultat Net	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES			14 154 892		2 384 314	453 293	1 931 021		2 336 104	272 774	155 827
SOFAF	210 450 000	100	1 395 543	66,30%	521 258	-	521 258	31/12/2023	938 727	201 504	66 302
Umnia BANK	1 100 000 000	100	3 600 000	40,00%	440 000	-	440 000	31/12/2023	498 028	-17 779	-
PALM-BAY	100 000 000	1 000	85 000	85,00%	10 000	10 000	-	-	-	-	-
LE TIVOLI	44 462 000	100	444 609	89,36%	115 191	115 191	-	31/12/2023	-37 198	-10 091	-
LE TIVOLI CCA	-	-	-	-	74 171	74 171	-	-	-	-	-
RHOSN ENNAKHIL	400 000	100	3 200	80,00%	320	-	320	31/12/2023	28 127	23 509	-
CIH COURTAGE	1 000 000	100	10 000	100,00%	1 000	-	1 000	31/12/2023	32 078,38	30 675,02	30 800,00
SANGHO	494 000	100	4 940	100,00%	253 831	253 831	-	31/12/2023	-5 277	-6 480	-
LANA CASH	35 000 000	100	599 994	99,99%	59 999	-	59 999	31/12/2023	12 568	-7 914	-
HMST (Ex SCI NATHALIE)	100 000	100	1 000	100,00%	100	100	-	31/12/2023	771	9	-
BMCJ ASSET MANAGEMENT	1 000 000	100	10 000	100,00%	70 000	-	70 000	31/12/2023	1 743	643	-
CIH PATRIMMO	806 083 813	100	8 000 606	100,00%	838 444	-	838 444	31/12/2023	866 537	58 699	58 724
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS			6 409 091		452 125	6 833	445 293		10 454 151	316 559	82 590
ATLANTASANAD	602 835 950	10	6 028 360	9,99%	410 057	-	410 057	31/12/2023	3 855 133	442 642	34 362
AJARINVEST	7 000 000	100	28 000	40,00%	2 800	-	2 800	31/12/2021	12 253	14 918	48 000
TAKAFULIA ASSURANCES	50 300 000	100	100 600	20,00%	10 060	-	10 060	-	-	-	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200 000	100	70 000	7,13%	7 000	-	7 000	31/12/2016	182 731	83 632	-
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	19 005 000	100	12 670	6,67%	1 267	-	1 267	31/12/2014	21 519	216	63
INTERBANK	11 500 000	100	6 899	6,00%	690	690	-	31/12/2014	12 489	140	-
SGFG	1 000 000	100	588	5,88%	59	-	59	31/12/2022	5 019 488	-246 492	-
SBVC CASABLANCA	387 517 900	100	116 256	3,00%	11 765	-	11 765	31/12/2023	751 607	10 891	165
MAROCLEAR	100 000 000	5 000	275	1,38%	275	-	275	31/12/2022	334 068	12 559	-
FONDS DE GARANTIE DE DAR ADDAMANE	-	-	-	0,00%	750	750	-	-	-	-	-
SIDI IFNI	100 000	100	200	20,00%	20	20	-	-	-	-	-
SIDETSA	6 100 000	100	9 150	15,00%	915	915	-	-	-	-	-
SUD LUXE	300 000	100	450	15,00%	45	45	-	-	-	-	-
IMEG C/C	2 100 000	100	3 000	14,29%	300	300	-	-	-	-	-
SICOPAR	37 000 000	500	7 423	10,03%	3 737	3 737	-	-	-	-	-
IDMAJ SAKANE	20 000 000	100	20 000	10,00%	2 000	-	2 000	31/12/2014	48 314	3 014	-
SED FES	10 000 000	100	5 000	5,00%	375	375	-	-	-	-	-
SMIT	100 000 000	100	219	0,02%	10	-	10	31/12/2014	216 548	-4 961	-
ADER-FES	35 000 000	100	1	0,00%	0	0	-	-	-	-	-
TITRES DE MOUCHARAKA											
Moucharaka fixe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moucharaka dégressive	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TITRES DE MOUDARABA											
Moudaraba restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moudaraba non restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL			20 563 983		2 836 439	460 125	2 376 314		12 790 255	589 333	238 417

(En milliers MAD)

CRÉANCES SUBORDONNÉES

RUBRIQUES	MONTANT GLOBAL	APPARENTÉS				EXERCICE 31/12/2024	EXERCICE 31/12/2023
		ETS. DE CRÉD. & ASSIM.	ESES FINANCIÈRE	ESES NON FINANCIÈRE	AUTRES APPARENTÉS		
Créances subordonnées	560 017	560 017	-	-	-	560 017	557 355
Titres subordonnés des établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-	-	-
Titres subordonnés de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés aux établissements de crédits et assimilés	560 017	560 017	-	-	-	560 017	557 355
Prêts subordonnés à la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-
Agios réservés sur créances subordonnées	-	-	-	-	-	-	-
(-) Provisions pour créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions/reclassement au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits/reclassement au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	335 679	132 900	7	468 573	180 895	19 158	-	200 053	268 520
Droit au bail	77 743	-	-	77 743	100	-	-	100	77 643
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	257 936	132 900	7	390 830	180 795	19 158	-	199 953	190 876
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 559 193	277 406	41 451	2 795 148	1 235 070	144 140	513	1 378 698	1 416 450
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	1 061 326	146 538	-	1 207 864	330 701	34 645	-	365 345	842 519
Terrain d'exploitation	140 760	118 312	-	259 072	-	-	-	-	259 072
Immeubles d'exploitation. Bureaux	737 660	28 226	-	765 886	246 864	28 052	-	274 916	490 970
Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	815	-	-	815	815	-	-	-	815
Immeubles d'exploitation. Logements de vacances	182 091	-	-	182 091	83 022	6 593	-	89 614	92 477
MOBILIER ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION	555 813	41 800	-	597 613	370 397	55 761	-	426 159	171 454
Mobilier de bureau d'exploitation	77 110	6 273	-	83 383	48 507	4 699	-	53 205	30 177
Matériel de bureau d'exploitation	60 812	722	-	61 534	43 456	5 889	-	49 345	12 189
Matériel Informatique	391 268	33 679	-	424 947	257 563	43 032	-	300 596	124 352
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	7 295	182	-	7 477	5 002	668	-	5 670	1 807
Autres matériels d'exploitation	19 329	943	-	20 272	15 869	1 473	-	17 343	2 929
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	871 023	87 395	12 997	945 421	505 323	51 303	50	556 576	388 845
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	71 030	1 674	28 455	44 249	28 649	2 432	463	30 618	13 632
Terrains hors exploitation	602	-	230	372	-	-	-	-	372
Immeubles hors exploitation	2 610	-	493	2 118	1 403	-	463	940	1 177
Mobilier et matériel hors exploitation	39 485	1 121	-	40 606	27 179	2 404	-	29 583	11 023
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	28 333	553	27 733	1 154	67	28	-	95	1 059
TOTAL	2 894 872	410 307	41 458	3 263 721	1 415 966	163 298	513	1 578 751	1 684 969

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Dettes	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	-	-	131 831	237 473	369 304	372 327
VALEURS DONNÉES EN PENSION	8 424 073	-	1 185 242	-	9 609 315	6 953 402
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	8 424 073	-	1 185 242	-	9 609 315	6 953 402
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	2 281 000	-	144 261	-	2 425 261	3 072 930
- au jour le jour	-	-	144 261	-	144 261	144 261
- à terme	2 281 000	-	-	-	2 281 000	2 928 669
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS FINANCIERS	-	-	161 752	829 398	991 150	1 301 673
AUTRES DETTES (y compris Hamish Al Jiddiya)	-	104 402	-	-	104 402	98 974
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	29 223	-	940	1 548	31 711	41 346
TOTAL	10 734 296	104 402	1 624 027	1 068 418	13 531 143	11 840 652

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	432 689	1 025 413	8 722 149	37 743 946	47 924 197	42 856 698
Comptes d'épargne	-	-	-	11 210 284	11 210 284	10 190 497
Dépôts à terme	14 580	1 716 635	844 450	9 189 691	11 765 356	11 105 460
Autres comptes créditeurs	309 011	103 582	949 850	1 205 911	2 568 354	1 836 907
Intérêts courus à payer	290	35 061	55 276	104 531	195 159	131 789
TOTAL	756 570	2 880 691	10 571 725	59 454 362	73 663 349	66 121 351

DETTES SUBORDONNÉES

RUBRIQUES	MONTANT GLOBAL	NON APPARENTÉ	APPARENTÉS				Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
			ETS. DE CRÉD. & ASSIM.	ESES FINANCIÈRE	ESES NON FINANCIÈRE	AUTRES APPARENTÉS		
Dettes subordonnées	5 300 000	-	4 300 000	1 000 000	-	-	5 300 000	4 300 000
Dettes subordonnées à durée déterminée	4 000 000	-	3 000 000	1 000 000	-	-	4 000 000	3 000 000
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-	3 000 000	3 000 000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	1 000 000	-	-	1 000 000	-	-	1 000 000	-
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1 300 000	-	1 300 000	-	-	-	1 300 000	1 300 000
Titres subordonnées à durée indéterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	400 000	-	400 000	-	-	-	400 000	400 000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	900 000	-	900 000	-	-	-	900 000	900 000
Intérêts courus à payer	110 426	-	110 426	-	-	-	110 426	90 369

TITRES DE CRÉANCE ÉMIS (Y COMPRIS LES DETTES SUBORDONNÉES)

Nature	Date Émission	Taux actuel (%)	Nature du taux	Fréquence de révision	Prime de risque (en bps)	Durée	Mode de remboursement	Échéance finale	Montant émis (Kdh)	Montant non amorti (Kdh)	ICNE (Kdh)	CRD + ICNE
Obligations subordonnées	09/01/2015	4,75	Taux Fixe			10	In Fine	09/01/2025	53 300	53 300	2 476	55 776
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe			10	In Fine	18/05/2028	82 600	82 600	2 074	84 674
Obligations subordonnées	09/01/2015	4,75	Taux Fixe			10	In Fine	09/01/2025	626 500	626 500	29 108	655 608
Obligations subordonnées	09/01/2015	3,99	Taux Revisable	Annuelle		10	In Fine	09/01/2025	320 200	320 200	12 705	332 905
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,82	Taux Fixe			10	In Fine	15/12/2026	39 400	39 400	70	39 470
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,46	Taux Revisable	Annuelle		10	In Fine	15/12/2026	960 600	960 600	1 570	962 170
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe			10	In Fine	18/05/2028	417 400	417 400	10 481	427 881
Obligations subordonnées	18/05/2018	3,73	Taux Revisable	Annuelle		10	In Fine	18/05/2028	500 000	500 000	11 812	511 812
Obligations subordonnées	07/06/2024	4,44	Taux Fixe			10	In Fine	07/06/2034	350 000	350 000	8 856	358 856
Obligations subordonnées	07/06/2024	3,75	Taux Revisable	Annuelle		10	In Fine	07/06/2034	650 000	650 000	14 083	664 083
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	6,23	Taux Revisable	Annuelle			Perpétuel		150 000	150 000	102	150 102
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	5,19	Taux Revisable	Annuelle			Perpétuel		350 000	350 000	202	350 202
Obligations subordonnées perpétuelles	28/07/2022	4,84	Taux Revisable	Annuelle			Perpétuel		800 000	800 000	16 886	816 886
SOUS TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES									5 300 000	5 300 000	110 426	5 410 426
CDN	18/05/2020	2,97	Taux Fixe			5	In Fine	18/05/2025	950 000	950 000	17 625	967 625
CDN	18/05/2020	3,51	Taux Revisable	Annuelle		5	In Fine	18/05/2025	235 000	235 000	5 224	240 224
CDN	29/07/2020	2,53	Taux Fixe			5	In Fine	01/08/2025	530 000	530 000	5 621	535 621
CDN	29/09/2020	2,59	Taux Fixe			5	In Fine	29/09/2025	556 000	556 000	3 709	559 709
CDN	25/06/2021	2,37	Taux Fixe		40	5	In Fine	01/07/2026	188 000	188 000	2 246	190 246
CDN	25/06/2021	2,61	Taux Fixe		50	7	In Fine	25/06/2028	485 000	485 000	6 589	491 589
CDN	22/11/2021	2,63	Taux Fixe		50	7	In Fine	22/11/2028	981 000	981 000	2 827	983 827
CDN	24/05/2022	2,72	Taux Fixe		40	5	In Fine	24/05/2027	50 000	50 000	827	50 827
CDN	24/05/2022	3,51	Taux Revisable	Annuelle	40	5	In Fine	24/05/2027	2 045 000	2 045 000	44 264	2 089 264
CDN	29/05/2023	4,12	Taux Fixe		30	2	In Fine	01/10/2025	700 000	700 000	7 269	707 269
CDN	22/09/2023	3,85	Taux Fixe		31	3	In Fine	02/02/2026	210 000	210 000	10 316	220 316
CDN	22/09/2023	3,93	Taux Fixe		33	3	In Fine	22/09/2026	293 000	293 000	3 186	296 186
CDN	22/09/2023	4,07	Taux Fixe		37	4	In Fine	22/09/2027	345 000	345 000	3 885	348 885
CDN	21/02/2024	3,4	Taux Fixe		22	1	In Fine	19/02/2025	129 300	129 300	3 847	133 147
CDN	04/04/2024	3,3	Taux Fixe			1	In Fine	04/04/2025	70 400	70 400	1 731	72 131
CDN	04/07/2024	3,36	Taux Fixe		20	1	In Fine	03/07/2025	64 200	64 200	1 085	65 285
SOUS TOTAL CERTIFICATS DE DÉPÔT									7 831 900	7 831 900	120 252	7 952 152
TOTAL GÉNÉRAL									13 131 900	13 131 900	230 678	13 362 578

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels vendus	-
Comptes de règlement d'opérations sur titres	81 843
Dettes sur titres	1 758 289
Versement à effectuer sur titres non libérés	-
Provisions pour service financier aux émetteurs	-
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs	-
Créditeurs divers	1 019 135
- Sommes dues à l'État	766 958
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	42 390
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	252
- Sommes dues au personnel	23 454
- Fournisseurs de biens et service	68 664
- Divers autres Créditeurs	117 417
Comptes d'ajustement de hors bilan	44 251
Comptes d'écart sur devises et titres	-
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées	-
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (crédeur)	48 579
Charges à payer et produits constatés d'avance	540 072
- Charges à payer	522 323
- Produits constatés d'avance	17 749
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	1 788 837
Opérations diverses sur titres	-
TOTAL	5 281 006

CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres	Encours 31/12/2023	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2024
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	1 776 513	-	252 194	2 028 707
Réserve légale	305 197	-	-	305 197
Autres réserves	-	-	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 471 317	-	252 194	1 723 510
Capital	3 051 978	-	97 750	3 149 728
Capital appelé	3 051 978	-	97 750	3 149 728
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	764 011	-764 011	956 741	956 741
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	620 007	-620 007	750 043	750 043
TOTAL GÉNÉRAL	6 212 510	-1 384 018	2 056 727	6 885 219

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE (RISQUES > 10% FP)

Nombre de bénéficiaires	Montant brut global des risques	Dont crédits par décaissement	Crédits par signature (de financement et de garantie données)	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	Risque net après application des techniques ARC et déductions
6	7 848 084	5 820 676	1 819 561	412 857	7 725 708

PROVISIONS

Provisions	Encours 31/12/2023	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2024
PROVISIONS, DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	2 905 198	1 003 230	262 999	28	3 645 457
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	22	2	-	-	24
Créances sur la clientèle	2 267 097	845 837	243 175	28	2 869 787
Titres de placement et d'investissement	61 598	-	264	-	61 334
Titres de participation et emplois assimilés	311 264	149 362	500	-	460 125
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	265 217	8 029	19 060	-	254 186
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	2 035 898	223 966	221 099	-	2 038 765
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	56 554	30 661	27 457	-	59 758
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1 768 447	134 046	67 628	-	1 834 864
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	210 898	59 259	126 014	-	144 143
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	4 941 097	1 227 195	484 098	28	5 684 222

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

	Opérations de couverture	Autres opérations
Opérations de change à terme		
Devises à recevoir	2 395 083	-
Dirhams à livrer	2 425 942	-
Devises à livrer	8 772 916	-
Dirhams à recevoir	8 977 848	-
Dont swaps financiers de devises	5 561 480	-
Engagements sur produits dérivés		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-

(En milliers MAD)

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE

	D≤ 1 mois	1 mois <D≤ 3 mois	3 mois <D≤ 1 an	1 an <D≤ 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	302 842	103 126	702 848	963 076	508 589	2 580 481
Créances sur la clientèle	20 393 085	3 749 351	8 576 211	16 277 901	16 704 788	65 701 336
Titres de créance	8 617 076	1 795 130	2 573 273	2 602 993	3 779 346	19 367 818
Créances subordonnées	-	-	-	-	560 017	560 017
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	29 313 003	5 647 607	11 852 332	19 843 970	21 552 740	88 209 652
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	547 568	653 595	4 942 463	1 655 651	5 078 221	12 877 498
Dettes envers la clientèle	3 314 152	2 314 500	5 527 629	612 487	-	11 768 768
Titres de créance émis	-	129 300	3 105 600	4 597 000	-	7 831 900
Emprunts subordonnées	1 000 000	-	-	2 500 000	1 800 000	5 300 000
TOTAL	4 861 720	3 097 395	13 575 692	9 365 138	6 878 221	37 778 166

VENTILATION DE L'ACTIF, PASSIF ET HORS BILAN EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

DESIGNATION	MONTANT
ACTIF :	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	129 976
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 273 527
Créances sur la clientèle	3 083 665
Titres	5 792 425
Autres actifs	68 539
Titres de participation et emplois assimilés	-
Créances subordonnées	-
TOTAL ACTIF	10 348 132
PASSIF :	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 222 718
Dépôts de la clientèle	2 017 773
Autres passifs	72 882
TOTAL PASSIF	3 313 373
HORS-BILAN :	
Engagements donnés	273 930
Engagements reçus	1 389 463

MARGE D'INTÉRÊT

RUBRIQUE	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	166 729	157 547
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 581 659	3 388 297
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	340 290	323 009
Total intérêts et produits assimilés	4 088 677	3 868 853
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	329 945	406 007
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	1 024 419	894 068
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances	326 266	290 643
Total intérêts et charges assimilés	1 680 629	1 590 718
MARGE D'INTÉRÊTS	2 408 048	2 278 135

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Produits sur titres de placement (de propriété)	75 867	
- Dividendes sur titres OPCVM	-	
- Dividendes sur autres titres de propriétés	-	
- Autres produits sur titres de propriété	75 867	
Produits sur titres de participation et emplois assimilés	238 417	
- Dividendes sur titres de participation	238 417	
- Dividendes sur participations liées	-	
- Autres produits sur titres de propriété	-	

COMMISSIONS REÇUES ET VERSÉES

RUBRIQUE	COMMISSIONS		COMMENTAIRE
	E. CRÉDIT	CLIENTÈLE	
COMMISSIONS REÇUES			
Commissions sur fonctionnement de compte	-	743 284	
Commissions sur moyens de paiement	-	49 883	
Commissions sur opérations de titres	-	493 426	
Commissions sur opérations de titres	-	102	
Commissions sur titres en gestion/en dépôt	-	16 732	
Commissions sur prestations de service sur crédit	-	54 519	
Produits sur activités de conseil et d'assistance	-	7 991	
Autres produits sur prestations de service	-	70 024	
Commissions de placement sur le marché primaire	-	-	
Commissions de garantie sur le marché primaire	-	-	
Commissions sur produits dérivés	-	1 669	
Commissions sur opérations de change virement	-	48 939	
Commissions sur opérations de change billet	-	-	
COMMISSIONS VERSÉES			
Charges sur moyens de paiement	-	387 900	
Commissions sur achat et vente de titres	-	244 024	
Commissions sur droits de garde de titres	-	-	
Commissions et courtages sur opérations de marché	-	-	
Commissions sur engagements sur titres	-	-	
Autres charges sur prestations de service	-	95 272	
Commissions sur produits dérivés	-	1 568	
Commissions sur opérations de change virement	-	47 036	
Commissions sur opérations de change billets	-	-	

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
. Gains sur titres de transaction	431 593	
. Perte sur titres de transaction	128 288	
Résultat sur titres de transaction	303 304	
. Plus-values de cession sur titres de placement	94 473	
. Moins-values de cession sur titres de placement	-	
Résultat sur titres de placement	94 473	
. Produits sur engagement sur titres	-	
. Charges sur engagement sur titres	-	
Résultat sur engagements sur titres	-	
. Produits sur engagement sur produits dérivés	2 022	
. Charges sur engagement sur produits dérivés	3 611	
Résultat sur engagements sur produits dérivés	-1 590	
. Produits sur opérations de change	773 686	
. Charges sur opérations de change	283 587	
Résultat sur opérations de change	490 099	

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Charges de personnel	686 290	
Salaires et appointements	330 379	
Primes et Gratifications	132 586	
Autres rémunérations du personnel	75 780	
Charges d'assurances sociales	73 491	
Charges de retraite	42 757	
Charges de formation	19 823	
Autres charges de personnel	11 474	
Impôts et taxes	34 609	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	3 650	
Patente	24 516	
Taxes locales	-	
Droits d'enregistrement	-	
Timbres fiscaux et formules timbrées	-	
Taxes sur les véhicules	19	
Autres impôts et taxes, droits assimilés	6 424	
Charges extérieures	411 807	
Loyers de crédit-bail	82 160	
Loyers de location simple	116 354	
Frais d'entretien et de réparation	99 771	
Rémunération du personnel intérimaire	-	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	87 380	
Primes d'assurance	10 615	
Frais d'actes et de contentieux	561	
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	14 965	
Transport et déplacement	364 394	
Transport et déplacement	31 113	
Mission et réception	2 618	
Publicité, publication et relations publiques	55 258	
Frais postaux & de télécommunication	42 961	
Frais de recherche et de documentation	10 624	
Frais de conseil et d'assemblée	-	
Dons et cotisations	54 364	
Fournitures de bureau et imprimés	5 767	
Autres charges externes	161 689	
Autres charges d'exploitation	36 371	
Frais préliminaires	21 801	
Frais d'acquisition d'immobilisation	5 844	
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	2 553	
Pénalités et délits	-	
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-	
Dons libéralités et lots	-	
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-	
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	736	
Diverses autres charges générales d'exploitation	5 438	
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	163 298	
Immobilisations incorporelles d'exploitation	19 158	
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	
Immobilisations corporelles d'exploitation	141 708	
Immobilisations corporelles hors exploitation	2 433	
Prov.p/immobilisations incorporelles d'exploitation	-	
Prov.p/immobilisations incorporelles hors exploitation	-	
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles d'exploitation	-	
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles hors exploitation	-	

(En milliers MAD)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Autres produits bancaires	35 999	
Divers autres produits bancaires	35 735	
. Quote-part sur opérations bancaires faite en commun	-	
. Produits des exercices antérieurs	-	
. Divers autres produits bancaires	35 735	
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement	264	
Autres charges bancaires	272 294	
Divers charges sur titres de propriété	-	
Frais d'émission des emprunts	-	
Autres charges sur opérations sur titres	-	
Autres sur prestations de services	95 272	
Divers autres charges bancaires	177 022	
. Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires	-	
. Cotisation au fonds de garantie des déposants	120 206	
. Produits rétrocédés	384	
. Charges des exercices antérieurs	2 304	
. Divers autres charges bancaires	54 127	
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	-	
Produits d'exploitation non bancaires	61 625	
Produits sur valeurs et emplois assimilés	33 261	
Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	9 075	
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	
Produits accessoires	2 597	
Subventions reçues	-	
Autres produits d'exploitation non bancaires	16 691	
Charges d'exploitation non bancaires	14 739	
Charges sur valeurs et emplois assimilés	9 400	
Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	4 986	
Autres charges d'exploitation non bancaire	354	
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	876 500	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur établissements de crédit et assimilés	2	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur clientèle	845 837	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur titres de placement	-	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur valeurs immobilisées	-	
Dotations aux provisions pour autres créances en souffrances	-	
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	30 661	

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Pertes sur créances irrécouvrables	51 487	
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	5 852	
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	45 635	
Autres dotations aux provisions	350 695	
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières	-	
Dotations aux provisions pour dépréciations des autres risques et charges	342 666	
Dotations aux provisions réglementées	-	
Dotations aux autres provisions	8 029	
Reprises de provisions pour créances en souffrance	270 631	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les établissements de crédit et assimilés	-	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur la clientèle	243 175	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les titres de placement	-	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur valeurs immobilisées	-	
Reprises de provisions pour autres créances en souffrance	-	
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	27 457	
Récupération sur créances amorties	17 303	
Autres reprises de provisions	213 202	
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	500	
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	-	
Reprises de provisions pour autres risques et charges	193 642	
Reprises de provisions réglementées	-	
Reprises des autres provisions	19 060	
Produits non courants	31	
Reprises non courantes des amortissements	-	
Reprises non courantes des provisions	-	
Autres produits non courants	31	
Charges non courantes	104 615	
Dotations non courantes aux amortissements	-	
Dotations non courantes aux provisions	-	
Autres charges non courantes	104 615	

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Capital Social: 3 149 728 300

Nombre d'actions ou de parts sociales : 31 497 283

Nom et prénom ou dénomination sociale	Adresse personnelle ou du siège social	Activité	Nbre d'actions ou de parts sociales détenues	Pourcentage du capital détenu	Pourcentage des droits de vote détenus
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS					
MASSIRA CAPITAL MANAGEMENT	Place Moulay El Hassan, RABAT	HOLDING	17 530 419	55,66%	55,66%
CDG EP	Tour Mamounia, Place Moulay Hassan, Rabat	Institution Financière	2 105 738	6,69%	6,69%
Groupe HOLMARCOM	20, Rue Mostafa El Maani, Casablanca	HOLDING	37 489	0,12%	0,12%
ATLANTASANAD	181, Bd d'Anfa, Casablanca	ASSURANCES	3 614 072	11,47%	11,47%
RCAR	Ryad Business Center, Avenue Annakhil Hay Riad - B.P 2038 Rabat	Régime de retraite	1 639 980	5,21%	5,21%
Flottant en Bourse			5 340 006	16,95%	16,95%
PERSONNEL GROUPE CIH BANK			1 229 579	3,90%	3,90%
TOTAL			31 497 283	100%	100%

VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIER OU PAR PÔLE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

1. Ventilation par pôle d'activité

PÔLE D'ACTIVITÉ	PRODUIT NET BANCAIRE	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RÉSULTAT AVANT IMPÔT
- Activité bancaire	3 822 715	2 173 332	1 290 703
- Autres activités	-	-	-
TOTAL			

2. Ventilation par zone géographique

PÔLE D'ACTIVITÉ	PRODUIT NET BANCAIRE	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RÉSULTAT AVANT IMPÔT
- MAROC	3 822 715	2 173 332	1 290 703
- Autres zones	-	-	-
TOTAL			

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL (Établissements financiers)

INTITULÉS	MONTANT(+)	MONTANT(-)
I. RÉSULTAT NET COMPTABLE		
. Bénéfice net	750 043	
. Perte nette		
II. RÉINTÉGRATIONS FISCALES		
. Réintégrations fiscales	934 000	
RÉINTÉGRATIONS FISCALES COURANTES		
Provision pour risque généraux	275 775	
Amortissement non déductible sur matériel roulant	1 176	
Charges sur exercices antérieurs	765	
IS de l'exercice	540 660	
Pertes non déductibles	26 067	
RÉINTÉGRATIONS FISCALES NON COURANTES		
. Contribution à la cohésion social	87 334	
. Pénalités et amendes fiscales	2 222	
III. DÉDUCTIONS FISCALES		
. Déductions fiscales		279 730
DÉDUCTIONS FISCALES COURANTES		
. Revenus des titres de participation exonérés		210 039
. Reprises sur provisions pour risques généraux		67 628
. Étalement des Produits à recevoir		1 092
. Reprise de provisions sur créances		971
DÉDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		
. Reprises sur provisions pour risques et charges		
TOTAL	1 684 042	279 730
IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	1 404 313	
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V. REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RÉSULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal [A - C] (OU)	1 404 313	
. Déficit net fiscal (B)		
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
. Cumul des amortissements fiscalement différés		
VIII. CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	1 395 287
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	303 783
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	279 730
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	1 419 340
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	546 446
. Résultat courant après impôts (=)	872 894

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

Néant

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3 = 4)
A. TVA collectée	291 980	313 692	404 320	201 352
B. TVA à récupérer	29 758	234 627	250 129	14 256
Sur charges	26 121	185 846	200 137	11 830
Sur immobilisations	3 636	48 782	49 992	2 426
C. TVA due ou crédit de TVA (A-B)	262 222	79 065	154 191	187 097

(En milliers MAD)

ÉTAT D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE

ORIGINE	MONTANT	AFFECTATION	MONTANT
A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER		B. AFFECTATION DES RÉSULTATS	
. Report à nouveau	764 011	. Réserve légale	-
. Résultats nets en instance d'affectation	-	. Autres réserves (facultative)	-
. Résultats net de l'exercice	620 007	. Tantième	-
. Prélèvements sur les réserves	-	. Dividendes	427 277
. Autres Prélèvements	-	. Autres affectations	-
		. Report à nouveau	956 741

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	déc-24	déc-23	déc-22
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	6 885 220	6 212 510	6 019 780
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	3 822 715	3 700 162	2 786 515
2- Résultat avant impôts	1 290 703	1 279 382	918 119
3- Impôts sur les résultats	540 660	659 375	325 386
4- Bénéfices distribués	427 277	427 277	396 546
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	-	-	-
RÉSULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	24	20	19
Bénéfice distribué par action ou part sociale	14	14	14
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	686 290	667 161	643 120
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Titres dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	45	42	24 609 249	9 169 532
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

ÉTAT DES CRÉANCES EN SOUFFRANCES ET DES PROVISIONS

Rubrique	31/12/2024		31/12/2023	
	Créance en souffrance ^(*)	Provisions	Créance en souffrance ^(*)	Provisions
Créances pré-douteuses	491 267	36 606	401 196	25 837
Créances douteuses	472 262	172 577	220 289	39 790
Créances compromises	4 823 123	2 660 604	4 240 482	2 201 470
TOTAL	5 786 652	2 869 787	4 861 966	2 267 097

(*) Net des agios réservés

COMPTES DE LA CLIENTÈLE

Éléments	(En nombre)	
	31/12/2024	31/12/2023
Comptes courants	88 693	79 362
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	41 347	39 791
Autres comptes chèques	3 242 388	2 953 164
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	1 248 249	958 399
Comptes à terme	2 596	2 533
Bons de caisse	640	700
Autres comptes de dépôts	3 957	4 261

ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

2 ^e semestre 2024	2 ^e semestre 2023	2 ^e semestre 2022
6 483 534	5 901 255	4 717 036

ÉTATS NÉANTS

CODE ETAT	APPELLATION
B08	IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE
B15	SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE
B19	ENGAGEMENTS SUR TITRES
	TABLEAU DES PLUS ET MOINS VALUES / CESSIONS DES IMMOBILISATIONS
	PASSIF ÉVENTUEL
	DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS PLACÉS
	DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS NON RESTREINTS REÇUS
	DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS
	TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA
	IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA
	TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS
	ACTIFS ET PASSIFS DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE
	COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

. Date de clôture (1) : 31 décembre 2024

. Date d'établissement des états de synthèse (21) février 2024

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
	. Défavorables
	Néant

EFFECTIF

EFFECTIFS (En Nombre)	(En nombre)	
	31/12/2024	31/12/2023
Effectifs rémunérés		
Effectifs utilisés		
Effectifs équivalent plein temps	2394	2289
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	700	705
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1694	1584
Cadres (équivalent plein temps)	1696	1648
Employés (équivalent plein temps)	698	641

forvs
mazars76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca-Maroc

Deloitte.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca

CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK)

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION PROVISoire
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 12.295.646, dont un bénéfice net de KMAD 750.043, relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) arrêtés au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 11 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS


Taha Ferdaous
Associé

DELOITTE AUDIT


Hicham Belemqadem
Associé